

no 19

Lion Belmont

No 19

№ 19

VOYAGE
A
LA MARTINIQUE.

Ac.

1750

VOYAGE

A

LA MARTINIQUE.

Big Book No 19

VOYAGE

A

LA MARTINIQUE.

*Vues et Observations politiques sur
cette Isle, avec un Aperçu de ses
Productions végétales et animales.*

Par J. R***, général de brigade.

A PARIS,

Chez L. PELLETIER, libraire rue Saint-André-
des-Arcs, au coin de la rue des Grands-
Augustins, n°. 82.

AN XII. — 1804.



FMC 394

No 19

AVERTISSEMENT.

LA révolution a tellement déplacé les personnes et les choses, que ce qui existait la veille de cette époque a pris une physionomie antique auprès de ce qui a été le lendemain; et les écrits qui lui sont antécédens sur des pays où elle a exercé son influence, et composés sur des bases aujourd'hui détruites, sont devenus plus curieux qu'utiles, et peuvent passer à cet égard pour d'anciens manuscrits.

Il n'en est pas de même des com-

positions sur des pays que le mouvement révolutionnaire n'a point atteints, comme l'île de la Martinique et celle de la Réunion, où l'ancien ordre n'a point cessé d'exister, et où plusieurs de ses bases doivent être conservées. Les écrits dès lors conservent une partie de leur utilité, et l'on peut dire que, par cette conservation de quelques-unes de leurs institutions, ces colonies offriront cette singularité comparative d'être à la France ce qu'est un fragment de l'histoire ancienne à l'histoire moderne.

De quel intérêt n'a pas dû être le moment de l'arrivée des vaisseaux de la métropole dans ces contrées! Quel tableau touchant et

neuf que celui de Français abor-
dant une terre française , vierge
de révolution , et y retrouvant (je
ne dis pas seulement l'ancien ordre
de choses , déjà reculé pour eux de
plusieurs siècles par les désordres
accumulés de quelques années , et
entièrement oubliés par la conso-
lation inespérée du nouvel ordre)
mais l'ordre lui-même , inaltéré , et
continué sans interruption ! Heu-
reuses îles ! dont l'une a ignoré la
tourmente révolutionnaire , et l'au-
tre l'a repoussée comme les rochers
conservateurs repoussent les vagues
en furie ; îles vraiment fortunées !
que n'a point souillées le sang de

vos citoyens, vous allez jouir, comme toutes les autres parties de l'empire français, des prospérités brillantes que des colonies ont droit d'attendre d'une métropole puissante sous un gouvernement ferme et éclairé. La Martinique ajoute à ces chances heureuses celle d'avoir donné le jour à la compagne de son illustre chef.

Une des scènes de ce tableau, qui n'a pas dû être la moins piquante, c'est celle de la première entrevue de Français républicains et de Français encore monarchiques : le premier moment aura été celui

no 19

de l'étonnement ; mais le second ,
comme on le conçoit facilement
entre des Français , aura été celui
des questions amicales confiden-
cielles , et surtout qui n'auront plus
cessé.

Mais la plus frappante sans doute
des scènes de cet intéressant ta-
bleau aura été celle de nègres es-
claves (y ajoutant encore l'oppo-
sition de leur couleur) à côté de
guerriers enivrés de liberté , mais
d'une liberté généreuse et conquise
héroïquement ; de guerriers qui ,
au milieu des perversités de tout
genre , et des horreurs révolution-
naires , ont sauvé l'honneur fran-
çais , et conservé *sans tache* (pour
me servir de l'expression de Mont-

luc) *cette robe blanche de loyauté* : aura été, dis-je, cette scène offrant le contraste frappant d'esclaves demandant à des Français la continuation de l'esclavage ! Bonnes créatures ! la liberté sans doute est bonne, mais la bonté vaut encore mieux. Si ce cri n'est point celui du cœur, il est, dans les circonstances présentes, celui de la plus sublime raison, et il doit vous mériter et vous assurer de la part du gouvernement une protection paternelle, et de la part de vos patrons les plus tendres soins de l'humanité.

C'est d'après cette considération exposée ci-dessus de la conservation d'une partie de ces anciennes institutions à la Martinique, que

nous nous sommes déterminés à mettre au jour cet écrit composé avant la révolution. D'ailleurs, les voyages ont cela de particulier, qu'ils font partie du domaine de l'histoire, et que, quand bien même ils ne présenteraient plus d'objets d'utilité, c'est-à-dire des possibilités d'exécution, des plans et des vues qu'ils contiennent, (possibilités fugitives et passagères comme les tems et les circonstances) ils offriraient toujours des objets de curiosité et d'instruction. Les voyages anciens conservent toujours un intérêt réel, quoique non égal à celui des modernes. Si le lecteur, qui étudie les voyages dans des vues d'établissemens politiques, ou de

spéculations commerciales, recourt avec raison aux modernes, les anciens sont également accueillis par le lecteur philosophe, qui cherche à émouvoir son cœur, éclairer son esprit, mûrir et fortifier, et surtout calmer sa raison.

VOYAGE

A

LA MARTINIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Dissertation sur les principaux lieux de la Martinique, et sur la résistance que cette île peut opposer à l'ennemi.

LE 11 décembre 1769, je m'embarquai à bord du vaisseau marchand *le Curtius*, qui portait le régiment de Périgord, infanterie, destiné pour le Fort-Royal et la Martinique.

Après une heureuse traversée, j'arrivai dans cette île le 3 février 1770. Cette saison, qui est la plus éloignée des chaleurs excessives qui commencent en juillet, est aussi la plus favorable pour aborder ces

parages , et le gouvernement ne doit point être indifférent sur l'époque qui doit fixer le départ des troupes qu'il y fait passer.

Le repos nécessaire , et la difficulté d'acclimater des hommes fatigués du trajet , et échauffés par des alimens salés et nouveaux pour eux , dans un lieu où l'on avait à la fois à braver la chaleur et le sol malsain du Fort-Royal , ne retinrent dans cette ville qu'une petite partie du régiment de Périgord ; le reste fut divisé dans les lieux plus sains et moins exigeans de service de la Trinité , du Marin et de Saint-Pierre.

Cette dernière ville , la seconde de l'île , mais la plus riche et la plus florissante , est située sous le vent à l'ouest , et est appuyée immédiatement à un morne qui intercepte les vents , et qui , frappé des rayons du soleil à son couchant , fait l'office du reverbère , et réfléchit sur la ville une chaleur étouffante.

Assise sur un coteau rapide et fort étroit , la seule rue qui la compose fait , dans une longueur démesurée de près d'une demi-lieue , les sinuosités d'un terrain inégal , qui rendent impossibles à ses habitans

l'usage des voitures, et ne leur permettent que celui des chaises à porteur ou des hamacs. Des deux lignes de maisons qui bordent cette rue, une est appuyée au morne qui s'élève brusquement à pic, et l'autre est presque baignée des eaux de la mer.

Le plan incliné et rapide, sur lequel est bâtie la nouvelle ville, qu'on nomme *le Mouillage*, permet aux eaux qui chûtent en torrent de la montagne un si facile et si prompt écoulement, qu'un seul quart-d'heure suffit pour voir disparaître les traces des plus fortes avalanches. Un terrain toujours sec, laissant à l'air toute sa pureté, conserve et entretient toujours sain un séjour que la chaleur rend incommode, mais à laquelle on s'habitue.

La forteresse, de peu de conséquence, autour de laquelle les premiers habitans bâtirent, est séparée du mouillage qu'elle domine, et d'une partie des maisons qui composent le fort Saint-Pierre ou l'ancienne ville, par une rivière qui n'est considérable que dans les orages. Sa position est élevée, fraîche et saine; trois conséquences toujours justes sous la zone torride. Une

infinité de petites gorges , où coulent des filets d'eau qui vont grossir la rivière , sont autant de couloirs qui y dirigent les vents.

En tirant au nord , un plateau, (1) qui lui est contigu, vaste et élevé , continuellement rafraîchi par les vents d'est , que l'éloignement des montagnes laisse parvenir , aurait invité à y continuer leur ville , et à y fixer leur demeure, des hommes qui eussent préféré leur agrément à leur intérêt. Mais le commerce , qui fuit tout ce qui présente l'image de la contrainte , s'éloigna du fort : la nécessité d'ailleurs lui indiqua le local qui lui convenait.

Le mouillage des vaisseaux , peu profond du côté du fort , et trop éloigné du rivage , rendait trop pénibles l'embarquement et le débarquement des marchandises. L'accès des navires devenant plus facile , en tirant au sud vers le carbet , déterminâ une position qui , au premier coup d'œil , paraît inhabitable.

(1) Les jésuites y avaient assis leur habitation.

Elle diffère tellement, en effet, de celle du fort, que les habitans du Mouillage (ou nouvelle ville) n'y passent pas sans précaution et sans crainte, et souvent sans éprouver les inconvéniens d'un passage subit du chaud au froid.

La rade de Saint-Pierre, qui offre à tout instant la facilité pour la partance des navires, leur refuse un asile contre les mauvais tems : les seuls raz de marée y fracassent quelquefois les plus gros bâtimens ; et en 1766 ils furent tous jetés à la côte par un ouragan.

Le port du Fort-Royal, capitale de l'île, d'une grandeur médiocre, à la vérité, mais sûr et à l'abri de tous les vents, paraissait devoir être préféré à une rade où les vaisseaux sont toujours exposés.

Description
du Fort-
Royal.

Le gouvernement, par un esprit d'humanité, ou peut-être de partialité pour la ville où il faisait sa résidence, voulut transporter le siège du commerce au Fort-Royal. Des lettres de noblesse, accordées aux premiers négocians qui s'y établiraient, ne furent point un attrait assez puissant pour leur faire abandonner des maisons, des

magasins et des bâtimens immenses qui devenaient en pure perte. Mais la raison déterminante parut porter plutôt sur les oppressions de la marine militaire, qu'éprouva toujours la marine marchande, et celle-ci préféra les risques incertains de la mer aux vexations certaines de sa rivale.

Les entraves et les réglemens nécessaires dans les lieux qui renferment des troupes, sont trop opposés à cette liberté qui est la base du commerce. Les négocians redoutèrent la sévérité et la promptitude d'un gouvernement militaire. Cependant on obligea les vaisseaux de séjourner dans le port du Fort-Royal, pendant les trois mois de l'hivernage, (1) juillet, auguste et

(1) L'hiver qui en Europe signifie froid, sous la ligne veut dire pluie. Ce mot paraît avoir perdu sa première acception : il est devenu le synonyme de saison rigoureuse, et les pluies et les chaleurs étouffantes sous la zone torride sont ce que, sous les zones tempérées, sont les glaces et les frimats. L'hivernage est l'époque des ma-

septembre. Les frais de déplacements, le déchet et les pertes des cargaisons transportées et remuées, firent braver les ordres; et les capitaines-armateurs aimèrent mieux courir les risques des orages. Mais il fallut forcer les hommes pour leur intérêt, quand on ne put les persuader par des raisonnemens : d'ailleurs, le bien public y était compris, et le gouvernement, dans des vues d'humanité, fut obligé d'user de violence, en coulant à fond les vaisseaux qui refuseraient d'obéir; de manière que le Fort-Royal jouit, pendant trois mois, des faveurs du commerce, et renferma dans son sein à cette époque les richesses de la colonie.

La ville, dont le port décida l'emplacement, est située sous le vent de l'île, à sept lieues sud-est de Saint-Pierre, sur un plateau vaste, bas et marécageux. Les eaux de la mer paraissent autrefois l'avoir inondé,

ladies des hommes, des plantes, et, si l'on peut dire, des élémens : on ne voit venir cette saison qu'avec frayeur.

et le morne Garnier , qui le domine , y entretient le marais par les torrens qui en découlent. Les habitans s'éloignant, et laissant derrière eux des cloaques exhalant des principes infects et morbifères , se sont approchés de la mer , pour trouver d'ailleurs des embarcadères plus commodes ; et sur des jetées et des transports de terre , ils ont élevé des maisons , où les vaisseaux étaient , il y a trente ans , à l'ancre.

La débauche , qui suit toujours la joie des conquêtes , fut le premier principe d'une mortalité qui effraya les Anglais , conquérans de l'île en 1762 : enterrés sous une mince surface de terre , (l'eau ne permettant point de faire des fosses profondes) les morts furent plus funestes aux vivans que le climat ne l'avait été aux premiers. Ce mélange de particules cadavéreuses , et d'émanations du marais , aigries par un soleil ardent , produisit une peste qui désola la ville , et qui fit périr plus de deux mille Anglais.

L'air n'était pas encore épuré , lorsque , en 1763 , à la paix , les régimens français furent les relever. On les fit travailler à un

canal pratiqué dans le marais , entre la ville et la montagne , lequel , se réservant toutes les eaux , dégorge d'un côté dans le port , et de l'autre dans l'embouchure de la rivière de l'Hôpital , laquelle , peu rapide alors , s'engorge elle-même par ses sables et par le limon du canal.

La fouille des terres fut toujours pernicieuse , et la plupart de ceux qui employèrent leurs bras dans celle-ci , y sacrifièrent leur vie : ils méritent d'autant plus de regrets qu'on voit avec peine une restriction dans l'achèvement d'un ouvrage admirablement bien conçu , mais qui pêche dans l'exécution. Les dimensions trop restreintes du canal ne lui permettent point de contenir toute la masse des eaux provenant des mornes et des avalanches ; ne dégorgeant pas assez rapidement par ses deux bouches , et ne se débarrassant pas , par conséquent , assez promptement , il se déverse sur ses bords , et n'offre lui-même qu'un réservoir toujours comble d'eaux stagnantes.

La ville , ainsi détachée de la terre par le canal , est renfermée dans une île assez

Dissertation
sur le canal
du Fort-
Royal.

spacieuse : elle est susceptible d'accroissement et d'embellissement.

Le terrain peut être desséché par des saignées , on peut aussi combler le marais en-deçà : on occupait à ce travail , pendant le séjour du régiment de Périgord , les soldats coupables d'omissions et de fautes même plus graves , avec l'augmentation d'alimens qu'exige la fatigue (1). Ce procédé d'expérience était d'autant plus puissant , qu'il était joint à l'utile , dont la

(1) On donnait à chaque soldat quatre *noirs* ou quatre sous marqués de six liards, monnaie méprisée , et somme très-modique dans un pays où la journée d'un ouvrier nègre, manœuvre aux travaux du roi , était payée un écu du pays , qui fait quarante sous de France. Un assez grand espace de terrain comblé , nivelé et planté en 1773 , offrait un aspect agréable , et une promenade à laquelle le peuple avait donné le nom de *quatre Noirs* , en commémoration de la somme modique donnée à chaque soldat. Que de dénominations et de mots dont les savans recherchent avec importance les raisons et l'étymologie qui ont une origine plus simple et moins noble !

discipline ne doit jamais s'écarter autant qu'il est possible.

Les terres élevées du côté de la ville rejettent les eaux de l'autre côté du canal , qui paraîtra toujours insuffisant , à cause des bas-fonds qui s'y trouvent , et qu'on doit tout à fait sacrifier à la salubrité de l'air , en imaginant un moyen d'y faire parvenir sous terre les eaux de la mer du côté du carénage , et en convertissant en marais d'eau salée (que la marée, quoique peu forte, renouvellera) les marais toujours pestilentiels d'eau douce.

La ville du Fort-Royal , délivrée de ses eaux croupissantes , offrirait un séjour sain et agréable ; mais que les habitans des autres parties de l'île redoutent d'approcher maintenant , autant par préjugé que par raison , puisque les inconvéniens du local se détruisent tous les jours.

Une *savanne* (1) spacieuse , dont la mer vient baigner le fond , faisant l'office d'une esplanade entre la ville et les ports , qui n'y

(1) Savanne ou prairie.

tient que par une langue de terre , est le séjour perpétuel des vents qui s'échappent par les gorges des montagnes éloignées dans cette partie. Ils y entretiennent constamment une fraîcheur qui ne le cède qu'à celle qu'on éprouve au fort. L'élévation de ce dernier le met au-dessus des points intermédiaires qui pourraient rompre l'impétuosité des vents , que l'on recherche plus que l'ombre sous la zone torride , avec lesquels on brave les rayons du soleil , et dans lesquels paraissent résider et les sources de la santé et les premiers éléments de la vie. Un air renouvelé , et toujours agité , rend facile et aisée une respiration que la raréfaction généraït. Cette différence sensible, qu'on éprouve à mesure que l'on passe de la ville au fort , prouve la vérité de ces trois conséquences , élévation , fraîcheur et santé.

Dissertation
sur le Fort-
Bourbon.

Sur le morne Garnier , qui prive la ville des faveurs si précieuses et si recherchées des vents , et qui domine tous les points voisins les plus hauts , tels que le Patate , le Cartouche , le Tortenson et le Fort-Royal,

est élevée une fortification (1) composée de quatre bastions. Trois fronts de cette citadelle irrégulière, celui qui regarde la ville, et les deux autres latéralement placés par rapport à lui, dont l'un domine le port, et l'autre la rivière de l'Hôpital, inaccessibles tous les trois par la rapidité de leur pente, qui commence subitement à la crête du Garnier, paraissaient devoir épargner le prix excessif de la main d'œuvre, et interdire à l'art des règles et des calculs inutiles, pour fortifier une position essentielle, mais que la nature défendait d'elle-même.

Supposé qu'une vigoureuse résistance du Fort-Royal renvoyât l'ennemi à un autre point de débarquement, comme à l'anse, à *la Case des Navires*, à deux lieues ouest de la capitale, où les Anglais firent le leur en 1762, et qu'il pût traîner son artillerie à travers un pays haché de précipices et de montagnes, qui présente un obstacle à chaque pas, il viendra ga-

(1) S'appelle le *Fort-Bourbon*.

gner le Garnier , dont le possesseur sera toujours le maître du Fort-Royal , qui en est foudroyé. Le front opposé à celui de la ville est le seul par où l'on puisse pénétrer. Il est maintenant défendu par deux gros bastions qui doivent rendre la victoire pénible au téméraire assaillant qui s'y présentera. Un de ces bastions nommé *le Diamant* , (à droite en regardant l'ennemi) taillé dans le roc , offrait encore un objet d'économie , en le privant d'un revêtement qui , le rendant plus agréable sans augmenter sa force , ne fait même que cacher à l'ennemi une solidité désespérante qui pouvait éteindre une première audace , presque toujours victorieuse. Le prix excessif des matériaux et de main d'œuvre , mais plus encore le prix inappréciable de la vie des hommes , que les travaux ont abrégé dans un climat où respire la mollesse , où le Français est dans une activité qui étonne les autres nations et les originaires mêmes , ne seront pas des argumens suffisans contre la nécessité d'un point de défense sur le Garnier , qui protège le Fort-Royal , mais combattront vic-

torieusement la capacité d'un ouvrage qui demandait moins d'étendue et moins de frais, et l'exécution longue et pénible d'un projet qui a dépensé à l'état sept à huit millions de livres.

A toutes ces raisons, déduites avec impartialité sur l'inutilité des ouvrages du Garnier, on peut ajouter cet argument général qui sape victorieusement toutes les citadelles des colonies : une courte analyse suffit pour exposer un raisonnement.

CHAPITRE II.

Des Citadelles aux îles.

Dissertation
sur les cita-
delles en gé-
néral des co-
lonies.

LES citadelles élevées dans leur principe , aux colonies , contre les ennemis du dedans qui défendaient leur terrain et leur liberté , servirent après aux conquérans contre les ennemis du dehors.

On demande si une escadre , laissant le fort ou le tenant en échec avec quelques vaisseaux , détache quelques frégates qui , cernant l'île , débarquent sur plusieurs points , brûlent les plantations , surtout les cannes , très-inflammables par les sels qu'elles contiennent , et par le touffu de leurs feuilles , renversent les bâtimens , les manufactures , enlèvent les nègres ; qu'est-ce que la propriété d'une île ou colonie ruinée , dont plusieurs années ne peuvent réparer le dommage ?

L'ennemi sera-t-il plus humain , il sera sûr d'obtenir la capitulation des habitans

qui appartiennent naturellement à la nation qui lui apporte des subsistances. La prospérité de la Guadeloupe (1) sous la domination anglaise parut diminuer dans les insulaires de la Martinique cette ardeur et cet empressement qu'ils avaient fait paraître en 1759 à chasser un ennemi qui leur présenta, le 16 janvier 1762, avec un plus grand nombre de moyens, l'image séduisante de sa voisine. Les forces de l'assaillant, et la perte inévitable de tous leurs biens, doivent pallier le crime d'infidélité, si on était assez injuste d'en taxer les Martiniquois, et excuser une résolution qui, dit M. l'abbé Raynal, pouvait être plus tardive. Mais, dira-t-on, l'ennemi est intéressé à conserver dans sa splendeur la colonie qu'il veut conquérir, et les Anglais dans la dernière guerre en usèrent avec ménagement dans leurs at-

(1) Les Anglais, en 1759, tentèrent la prise de la Martinique; repoussés au premier choc, ils désespèrent, et furent prendre leur revanche sur la Guadeloupe.

taques et dans leurs conquêtes : ils eussent agi différemment s'ils n'avaient pas cru les conserver. Il est des systèmes humains, même au milieu des horreurs de la guerre; mais doit-on s'y attendre de la part de l'Angleterre qui, à une rivalité politique d'état, joint une animosité particulière? Les troupes, peut-on ajouter, tenant le point capital de la colonie, donneront le tems à une escadre d'arriver. Le Fort-Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise du garnier, résistera vingt jours au canon du fort Bourbon; que ce dernier tienne quarante-cinq ou cinquante jours, le tems qu'il faudra à l'ennemi pour son débarquement et pour le transport de son artillerie devant le garnier donnera à la Martinique une résistance de trois mois.

On répond : une île est une vaste citadelle (1) qui offre mille points faibles

(1) Une île, en effet, est un vieux château ruiné, dont une citadelle est le faible donjon : image parfaitement ressemblante, surtout d'après le sys-

contre un seul susceptible de défense. Un pourtour trop étendu ne peut être suffisamment garni de troupes ; l'ennemi se divisant et débarquant par partie, et sans obstacles, aura ruiné la colonie avant d'aller présenter à son gré ou recevoir la bataille ; d'ailleurs tous ces argumens d'humanité et de retards viennent échouer contre une capitulation prompte et certaine des colons, qui mettront de bonne heure l'ennemi en possession de l'île. S'embarrassant fort peu d'une citadelle éloignée et tenue en échec, ce dernier pourra diriger ses opérations sur la force du secours qu'il peut voir arriver de loin, refuser la bataille, livrer au feu et au pillage ce qui ne peut être transporté, et enlever les nègres par la facilité qu'il aura de les recéler dans ses possessions voisines.

tême qui place une citadelle au centre de l'île, de préférence à la faire protéger un port qui a toujours cela de bon d'offrir un asile à une escadre malheureuse, et qui peut disputer une seconde fois la victoire après s'être ralliée.

Dissertations
sur quelques
évènements
politiques.

Ce serait cependant peu connaître les lois de la morale et de la guerre que de ne pas offrir un asile où le courage peut renaître, et à l'abri duquel peuvent se rallier des combattans effrayés ou épuisés. Mais une citadelle doit être plutôt regardée comme la protectrice d'une escadre que de la colonie : elle est, par rapport à une armée navale, ce qu'est une réserve à une armée de terre. Elle doit arrêter la dernière fureur de l'ennemi ; et c'est sous ses remparts solides que d'autres remparts mobiles et ailés doivent venir se réfugier. Mais c'est aux premières lignes, composées de vaisseaux, à engager le combat et à défendre une citadelle qui doit les protéger à son tour contre le dernier effort de l'ennemi, fatigué par la victoire, et dont les succès ont dû diminuer les forces.

Les colonies sont, proprement dites, les domaines du prince, ce qui refroidit peut-être l'intérêt des particuliers sur leur défense, persuadés qu'ils sont, comme dit M. l'abbé Raynal, que la guerre faite à une colonie n'est jamais qu'une guerre faite à son souverain. Cependant l'importation

et l'exportation réciproques des denrées des colonies et de leur métropole, sources de richesses qui, des douanes, coulent dans le trésor du prince, et qui doivent alléger d'autant les impôts des colons et des métropolitains, qui ont encore l'avantage d'établir entre eux le débit assuré de leur superflu.

Toutes ces données, dis-je, réunies, rendent faux et peu politique le problème de les abandonner; il est vrai que le procédé pour les conserver en tems de paix, et les moyens pour les défendre en tems de guerre, sont d'autant plus délicats et difficiles, qu'elles sont plus intéressantes.

Les colons sont trop éloignés du souverain pour être toujours fermes et constants dans cette fidélité qu'inspire sa présence. La domination immédiate et presque despotique des gouverneurs est celle qui les affecte le plus; les vicissitudes de ces gouvernemens particuliers, la variation des plans à chaque mutation, tant par rapport aux individus qu'au commerce, des gouverneurs militaires et civils, aux différens projets desquels la cour se rapporte,

cette instabilité enfin dispose et accoutume l'esprit des colons à une inconstance, qui les empêche de se fixer et de prendre avec chaleur un parti.

M. l'abbé Raynal fait prononcer aux habitans des colonies ce cri de frayeur de mollesse italienne : *Vive le vainqueur* ; mais la nécessité les justifie de ce reproche : elle leur en arrache un qui étouffe toutes les voix, c'est celui de la nature : *Vive ce premier qui nous porte du pain* ! le commerce est un jeu, et les européens sont aux colons ce qu'est une jeunesse frivole qui s'amuse à la course ; il suffit de toucher barre pour obtenir le triomphe. Le besoin qui ne connaît d'autre loi que celle de la nécessité doit rendre indifférens les habitans des colonies sur le choix des nations qui leur apportent les premiers élémens de la vie : soumis à son empire absolu, ils préféreront celles qui les leur porteront en abondance, et leur feront éprouver le moins de retardement.

Les récompenses honorifiques sont peu capables de séduire un colon, qui ne peut en même tems cultiver son bien et le dé-

fendre. Une sujétion à la milice qui le détourne d'un travail précieux et délicat excite ses murmures ; d'ailleurs , rien peut-il le dédommager de la perte totale de son bien ? que l'homme qui fait profession des armes, soit attaché à la gloire ; mais l'homme devenu cultivateur et père de famille sera toujours plus attaché aux richesses : les cris de la nature l'avertissent qu'elles ne lui appartiennent plus , et que sa vie est à ses enfans. Ce n'est pas que les habitans de la Martinique n'aient montré beaucoup de courage en 1762 ; mais cet aspect déchirant d'une famille éplorée ne les laissa pas long-tems indéterminés sur le choix de leur conduite , à côté de cette image intéressante ; toute considération leur parut un fantôme , et ils eurent bientôt conclu que la gloire était à la possession de tout leur bien ce que l'illusion est à la réalité.

Rien ne peut attacher le colon à son souvenir que cette possession libre de ses biens : il faut empêcher qu'il ne soit troublé chez lui. Peu de troupes suffisent dans une colonie : supposé qu'il y en eût assez pour s'opposer à un débarquement , cette

quantité de gardiens , dès lors , devient nuisible en accélérant une disette qu'il serait aisé aux vaisseaux ennemis d'entretenir. La mollesse , d'ailleurs , énerve le germe du courage dans les pays chauds : les troupes sédentaires y seront toujours faibles et mauvaises. Une colonie doit être défendue et attaquée par des escadres opposées : c'est une maîtresse qui veut être la proie du vainqueur , et non la victime des combattans : c'est dans la splendeur de l'une et dans la beauté de l'autre que les deux champions doivent puiser leur courage et allumer leur ardeur. Les productions des îles sont d'une nature à ne pas souffrir la moindre altération ; la moindre pierre d'achoppement leur devient nuisible , et il est bien difficile d'entrer les armes à la main sur un terrain sans l'inonder de sang. Les ravages du soldat sont impossibles à parer : il employa le feu de tous les tems pour intimider ou pour le plaisir même de faire le mal : la guerre est juste , dit-il ; et sa vengeance est imparfaite si le sang ne coule pas , et si les flammes n'éclairent ses forfaits.

CHAPITRE III.

De quelques évènements politiques relatifs à cet ouvrage.

LE cours des évènements sous un roi vivant est comme celui des astres qu'on n'aperçoit qu'après le coucher du soleil : c'est dans la nuit la plus profonde et la plus obscure qu'échappe le secret des cieux ; mais une seule ne suffit pas , l'aurore du lendemain vient suspendre tous les calculs et toutes les combinaisons.

A travers les intrigues et les manèges de la cour qui balottèrent la fin du règne de Louis XV , et introduisirent l'anarchie dans l'état , on crut apercevoir quelque agitation au cabinet de Versailles ; on a même cru qu'on aurait eu à se féliciter d'une politique éclairée , et qu'on aurait retiré des fruits d'une méditation de plusieurs années. Les traits qui paraissaient se diriger sur les deux Indes percèrent

Utilité des citadelles dans les îles.

en Amérique une partie du voile qui cachait à l'Europe les opérations secrètes du gouvernement. La frégate *l'Hirondelle* aborda , en décembre 1770, la Martinique , fit part des intentions de la cour de Versailles , qui parurent être , et qui était en effet , de se tenir sur ses gardes ; et , sans s'arrêter , elle cingla avec la plus grande célérité sur Saint-Domingue. Des régimens français partant d'Europe s'embarquèrent en même tems pour les Indes Orientales et Occidentales , avec le même secret sur leur destination que celui qui dirigeait toutes les opérations : tout annonçait une secousse dont le premier ébranlement devait se faire sentir dans le Nouveau Monde.

Toutes les munitions de bouche qui se trouvèrent alors à la Martinique furent recélées dans des magasins du Fort-Royal. L'artillerie fut tirée des arsenaux , et l'on redoubla d'hommes et d'efforts au Fort-Bourbon lorsqu'on aperçut la nuit plusieurs voiles , qui se trouvèrent n'être qu'un vaisseau de guerre chargé , pour la Dominique , d'hommes et d'argent , escortant

des vaisseaux de transport. Si c'eût été une escadre anglaise, comme cela pouvait être, la France devait trembler pour les colonies; elles lui échappaient encore une fois, et elle risquait de les voir passer dans d'autres mains avant de pouvoir leur donner du secours.

Ces vaisseaux glacèrent d'effroi les habitans, dont les denrées diminuèrent subitement de valeur. Le gouverneur les rassura, et saisit ce moment pour précipiter les ouvrages du garnier : sa vigilance, ses soins infatigables, et la bonne volonté des troupes, étaient toutes les ressources du gouvernement. Le front imparfait du Fort-Bourbon, du côté de l'ennemi, fut mis en état de défense (1). L'île à Ramier (2) et la pointe des nègres,

(1) On coupa dans le bois voisin des bois pour faire des palissades, et l'on y mena du Fort-Royal des pièces de canon avec beaucoup de précipitation et de peine.

(2) C'est une petite île, dont la capacité peut contenir un détachement et une batterie, située

(1) qui défendent la baie du Fort-Royal , furent munis d'hommes et de batteries , et tous les points défensifs et offensifs de l'île furent occupés par des détachemens et du canon. Tout était préparé , les troupes ne demandaient qu'à voir l'ennemi ; des vaisseaux marchands étaient dans le port , armés en guerre. D'après la méthode invasive dont ce siècle fournit plusieurs exemples , on pouvait aller faire une descente à la Dominique , et peut-être avoir le tems d'aller dans les autres possessions anglaises , qui étaient aussi sans défense , brûler les plantations , enlever les nègres , revenir s'enfermer , avec le butin , à la Martinique , et attendre le sort que devait décider l'escadre à la première arrivée. On attendait enfin les derniers ordres d'Europe , lorsqu'une frégate vint en janvier annoncer la paix.

sur le flanc gauche de la rade du Fort-Royal en sortant.

(1) Elle termine l'anse du Fort-Royal , et , placée à droite en sortant , elle fait un feu croisant avec l'île à Ramier.

Le ministère venait d'être renouvelé le 10 décembre de l'année précédente. Les troubles du dehors se dissipèrent avec lui, mais se concentrèrent au-dedans du royaume, qui en fut ébranlé. L'expérience pouvait seule faire connaître la justesse et la solidité de ses vues, qui parurent vastes et raisonnées.

Cette époque offre un exemple bien frappant de l'inconstance de la fortune et de sa fragilité. Un ministre, puissant par la confiance même de son maître, cher aux Bourbons par le pacte de famille dont il avait été l'ouvrier dans la dernière guerre, protégé par la cour de Vienne et la famille royale de France, soutenu des parlemens du royaume, et louangé d'une infinité de partisans, vint échouer contre une intrigue de cour, et fut obligé de céder à une cabale, qui lui opposa, à la vérité, dans l'esprit de son maître un contre-poids qui a souvent écrasé la France, et foulé les autres nations : il fut des mortelles devant qui les dieux vinrent se dépouiller de leur majesté. Tout cède au pouvoir de la beauté, et l'exil d'un ministre nécessaire à son

maître fut un sacrifice fait à l'amour. *Ses lois*, dit Sophocle, (1) *vont de pair avec celles des plus puissans monarques*. Louis XV l'avait déjà éprouvé. Et *Vénus*, continue le tragique grec, *pour ne combattre qu'avec le secours des ris et des jeux, n'en est pas moins invincible*. Il ne fallait rien moins que les charmes de la beauté pour contre-balancer les attraits du génie, et ses droits pour détruire le pouvoir du duc de Choiseuil. La guerre fut le prétexte de sa disgrâce et un des crimes extérieurs qui décidèrent son exil.

Le nouveau ministère, qui ne paraissait devoir son existence qu'à la paix, s'occupait en effet des moyens de l'affermir, et chercha à éloigner tous les objets qui pouvaient exciter la jalousie et donner des soupçons aux Anglais.

L'activité et la profusion caractérisaient le ministère précédent: il fallut le noircir, et le nouveau prit le contre-pied; il fallut séduire le peuple, et l'on ne prononça

(1) Sophocle dans *Antigone*.

plus que le terme imposant d'économie et de conservation des hommes. On envoya des contre-ordres dans tous les ports ; mais ils parvinrent trop tard , et les régimens partis de France arrivèrent à leur destination première.

A cette époque , au commencement de 1771 , le chevalier de Vallière (1) remplaça à la Martinique le comte d'Ennery. (2) Les gouverneurs des îles anglaises virent partir avec plaisir un voisin audacieux et entreprenant , d'une activité infatigable et digne en tout de seconder les vues du ministère actif qui allait le faire agir. Pour dissiper tous les nuages qui pouvaient les offusquer , les seconds bataillons de Royal-Vaisseau et de Limousin , arrivés nouvellement , le premier de *Vexin* , et le régiment de *Bouillon* partirent , à la fin de l'année 1771 , de la Guadeloupe et de la Martinique , et il ne resta

(1) Mort depuis gouverneur de Saint-Domingue.

(2) Mort depuis à Saint-Domingue , où il avait succédé à M. de Vallière.

dans la première île que le second bataillon de *Médoc*, et le régiment de *Périgord*.

Les hommes devaient honorer les places : plusieurs chefs des colonies s'étaient au contraire avilis eux-mêmes dans ces postes éminens par des exactions, dont l'éloignement assurait l'impunité. Un faste insultant attestait à la capitale le malheur des infortunés sur qui avait dû retomber la tyrannie d'un monopole nécessité peut-être par la médiocrité des appointemens.

Le ministère précédent, pour ôter à ces chefs toute excuse et tout prétexte de se rendre coupable, porta les charges des gouverneurs, qui ne valaient que douze mille livres, à cent mille, (1) et celle des intendants à quatre-vingt. Tous les droits exercés alors sur les cargaisons, (2) et

(1) Argent de France, qui font cinquante mille écus argent des îles.

(2) Les gouverneurs s'étaient arrogé le droit de prendre deux nègres sur chaque vaisseau négrier : ce nombre était souvent outrepassé. Cet es-

dont l'usage et l'autorité avaient confirmé l'un la loi et l'autre l'abus, furent supprimés. Ces espèces d'impositions arbitraires qui portaient l'empreinte de la tyrannie, sous le titre de présent onéreux à celui qui reçoit, à celui qui rapproche le chef de l'inférieur, qui rompt les barrières de la subordination, et ouvre toutes les voies qui mènent à l'injustice; ces impositions, dis-je, furent dès-lors honteuses et criminelles : les tableaux souvent retracés des grands maux, dont l'éloignement effaçait les couleurs à mesure que l'avidité les employait, firent soupçonner à des cœurs généreux les occasions et les moyens de faire des grands biens. Ces places, éminentes par elles-mêmes, affectées à la marine, et occupées par des capitaines de vaisseau, furent alors recherchées par des officiers-généraux de terre, et des pré-

pèce d'impôt était un de leur principal revenu, exigeant sur la quantité, difficile sur la qualité; on sent quelle porte était ouverte à l'abus pour exiger sur la quantité.

sidens de parlement vinrent se mettre à la tête de l'administration, qui avait pour chefs des commissaires de marine. Ces gouvernemens, si brigüés aujourd'hui, étaient autrefois si décriés, que j'ai ouï dire à un officier-général de beaucoup de mérite et de réputation qu'il en avait refusé un, jugeant qu'il fallait plus de santé que de connaissances, plus de vigueur de corps que de force d'esprit, et moins de douceur que de dureté, pour braver le climat, et pour maintenir sous les lois des hommes dont on pouvait taxer le plus grand nombre de les avoir bravées.

Cet état de splendeur, approuvé souvent par des philosophes moralistes, (1) quant à ce qui regarde la majesté des empires, blessa les yeux du nouveau ministère. Les revenus des colonies se trouvaient absorbés par les appointemens des gouverneurs et d'un grand nombre, excessif à la vérité, d'officiers adjoints au gouvernement, par une administration surchargée d'une infinité de membres inutiles, et par

(1) Montagne-Charon.

la paie de son chef. Les gouverneurs, qui n'eurent plus que le titre de commandant, moins brillant, mais avec les mêmes pouvoirs, furent réduits, ainsi que les intendans, à la moitié d'appointemens. (1) Le président *Tascher*, intendant en 1773, homme d'esprit, et d'un travail facile, dut seconder les intentions du ministère, en donnant à l'administration une forme moins compliquée, plus précise, plus simple, et par conséquent moins frayeuse.

L'ancien ministère avait trouvé, pendant la guerre de 1755, les colonies gardées par des compagnies franches attachées à la marine, dont les capitaines n'avaient à rendre compte qu'au gouverneur : leur sûreté, peut-être encore plus cette dignité qui fixe l'attention des voisins, cet air de grandeur qu'on ne doit point envisager avec indifférence, parce qu'il porte l'empreinte de la supériorité, y fit substituer, à la paix, des régimens français.

L'image effrayante que présentaient au retour les débris de ces troupes, venant sur-

(1) De 50,000 liv. à 40,000 liv.

tout de l'Amérique, la grande distance des Indes orientales, quoique saines, épouvantaient les régimens destinés à s'embarquer, à un point que le ministère s'était vu obligé de refuser la démission d'un trop grand nombre d'officiers qui refusaient un service qu'ils disaient n'avoir pas embrassé.

Époque de la création des régimens fixes des colonies qui porte le nom de celle où ils sont attachés.

Le nouveau ministère, avec les attraits séduisans de la nouveauté et l'applaudissement des troupes, qui ne cessaient de se plaindre et de crier contre un système destructeur, leva des régimens qui y furent placés à demeure en 1773. L'envoi de plusieurs bataillons en 1775 prouve leur insuffisance ou quelque vice dans leur formation. Les régimens ont aussi leur enfance comme les membres qui les composent : cette solidité, cet ensemble, ce concours au bien général, qu'on appelle esprit de corps, qui demandent plusieurs années, demandent aussi des objets de comparaison et d'émulation. Des troupes livrées à elles-mêmes, nouvellement levées, composées d'officiers de différens corps, dont l'union n'a pas été aussi

prompte qu'il eût été à desirer , ont dû long-tems ignorer ces vrais principes de subordination et de discipline , plus nécessaires dans un pays où l'éloignement , de concert avec le climat , relâche les plus sévères.

La cour pouvait éviter ces inconvéniens , en y affectant les bataillons français qui s'y trouvaient alors , et qui étaient acclimatés : ils eussent tombé dans le même vice que les troupes fixes , mais ils eussent été au moins encore long-tems à arriver à ce relâchement de principes auxquels les nouveaux n'ont peut-être pu atteindre.

Le système des troupes sédentaires aux colonies offre trop de côtés faibles , pour soutenir la foule des argumens qui le combattent. Les établissemens , les mariages , l'acquisition des terres , la propriété qui rendent plus étroits les liens de la société , ont bientôt fait de l'officier et du soldat un colon et un citoyen , qui ne connaît plus que son intérêt personnel , intérêt totalement détaché de celui du souverain. Il est une maxime d'état de ne jamais faire garder les provinces du dehors par

Inconvénient des troupes fixes et sédentaires qui de viennent nationales.

des troupes nationales. Leur sort leur fut toujours imprudemment confié , et les troupes étrangères mêmes , par la seule habitude , ne font plus , à la longue , qu'un même corps avec les habitans , sur lesquels un souverain doit compter avec circonspection. (1) C'était sur cette maxime que

(1) Les habitans de la Martinique firent en 1716 une action mémorable , dont on ne trouve presque point d'exemple dans les révolutions les plus éclatantes des anciennes républiques ; mais ce trait de force et de vigueur , quelque juste qu'il fût , ne put être appuyé que sur l'éloignement du souverain et la faiblesse de ses troupes. Jamais les fiers Romains et les Grecs , plus spirituels , ne sentirent mieux leur droit , et ne tinrent une conduite plus sage , mieux raisonnée et plus long-tems soutenue.

Les vexations de MM. *de la Varenne* , gouverneur , et *de Ricouart* , intendant , avaient donné aux colons un juste sujet de se plaindre : ils résolurent de s'en défaire et de les renvoyer en France. Ces deux chefs furent invités à dîner au quartier du Lamentin. Tous les principaux habitans de l'île s'y rendirent avec le cortège que demandait la cérémonie auguste d'une élection et sa sûreté. MM. *de la Varenne* et *de Ricouart* ne pénétrèrent

portait la défense aux gouverneurs de se marier aux colonies , de peur que ces liens intimes ne leur fissent embrasser , avec par-

la révolution qu'au moment où elle était prête à éclater. Elle fut revêtue de toutes les formes et de cette sanction qui donna un nouveau poids à la nomination qui suivit. Leur épée leur fut ôtée , et dès lors ils furent cassés et déposés de leur emploi. Les conjurés rassemblés se déclarèrent leurs juges : ils leur rappelèrent leurs vexations et l'abus de leur autorité ; ils prouvèrent la justice des motifs qui les faisaient agir , et , s'étant rangés en ordre de bataille , ils élurent M. du Bucq , qui fut confirmé par le cri public : *Vive M. du Bucq , notre général !* Ce nouveau chef , revêtu des pouvoirs les plus légitimes et les plus sacrés , prit en main les rênes du gouvernement. Les habitans , confédérés en ordre de marche , escortèrent les chefs destitués. Le convoi passa sous le Fort-Royal : mais tout avait été prévu ; le secret avait dicté cette opération : la précision la conduisit , et toutes les combinaisons furent si recherchées , que les troupes qui étaient dans la ville n'eurent aucune connaissance de ce qui se passait alors. MM. de la Varenne et de Ricouart cherchèrent tous les détours que leur génie put leur ins-

tialité et avec chaleur, les intérêts particuliers des colons, qui, en cas de guerre surtout, ne sont pas ceux du souverain.

pirer pour les instruire de cet évènement : ils ne purent rien obtenir. La brièveté pouvait seule faire réussir l'entreprise ; le moindre délai devenait funeste ; le secret commençait déjà, malgré les précautions, à se divulguer : on ne leur laissa même ni le tems ni l'option de leurs dispositions domestiques. On arriva à un port écarté, où un vaisseau attendait sous voile, et les deux chefs furent embarqués.

Des députés de la colonie, montés sur un autre vaisseau, arrivèrent en même tems à la cour. Le ministère prit le parti sage et politique de la modération : les anciens chefs furent blâmés, le nouveau confirmé, et les rebelles pardonnés. Tout fut pacifié, et les habitans de la Martinique, qui ne s'étaient révoltés que contre un pouvoir abusif, reçurent avec soumission les nouveaux chefs que la cour leur envoya quelque tems après.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIERE.

De la garde des colonies.

UN gouvernement qui est obligé de contraindre les hommes annonce toujours un défaut dans son système et ses principes ; et si, de plus, il peut éviter les clameurs, et qu'il ne le fasse pas, il approche alors d'un degré d'injustice impardonnable, qui ne diffère en rien de la tyrannie. Or, il paraît possible d'éviter l'inconvénient des troupes sédentaires, et les plaintes des régimens français qui crient à l'injustice, en en destinant quelques-uns d'eux pour la garde des colonies, ou en en créant de nouveaux.

Le nombre en serait double de celui des garnisons une fois complètes. Afin qu'ils pussent se relever alternativement, ces régimens, avec le même traitement (1) des

(1) Les appointemens étaient sur le pied de guerre, un tiers en sus ; la paie du soldat était

troupes qui y sont , et qui paraît suffisant , après un séjour de trois ans aux colonies , reviendraient en France pour y être em-

donc par jour de huit sols six deniers , sur quoi on lui retenait trois sols six deniers pour une ration composée de vingt-quatre onces de pain , poids de marc , ou vingt onces , et quatre de riz , et d'une demi-livre de viande salée : il lui restait par jour pour son entretien quatre sols dix deniers.

L'officier avait aussi un tiers en sus de ses appointemens. La colonie lui faisait outre cela une gratification qu'elle payait jadis en nature , mais par la suite en argent ; elle ne suivait pas la progression des grades : le capitaine avait , ainsi que le sous-lieutenant , quarante-deux livres dix sols par mois ; le lieutenant quarante livres ; le portedrapeau quarante-trois livres treize sols , et le lieutenant de grenadiers , qui avait plus que les autres lieutenans , n'avait de rations que vingt-sept livres dix sols. Mais comme le bonheur est souvent relatif pour les hommes injustes et inconséquens , et que c'est le plus grand nombre , les appointemens des troupes ayant augmenté , on augmenterait en proportion ceux des régimens coloniens , dont on pourrait même accélérer les récompenses dues à l'ancienneté.

ployés à l'armée ou au service des places, sans aucune distinction de nom, d'uniforme, de rang et de solde avec les autres régimens pendant leur séjour de trois ans, après lequel ils repasseraient aux colonies, ainsi de suite triennalement.

Des hommes connaissant leur destination, accoutumés aux voyages, faits au climat, y passeraient sans alarme ; la cour pourrait même avoir l'attention de les placer dans le même lieu. (Il serait peut-être dangereux de les faire changer, à cause du climat.) Une infinité d'attraits les y appelleraient avec plaisir ; un climat déjà connu ne les épouvanterait plus ; la cour n'aurait à craindre aucun refroidissement pour ses intérêts, encore moins aucun relâchement de discipline, qu'une absence de trois ans pourrait diminuer, mais non faire oublier, et qui, d'ailleurs, aurait bientôt repris sa première vigueur en France.

Un sol fertile, un été perpétuel qui excite la curiosité des autres nations, ne font aucune impression sur celle des Français ; ils craignent même le voyage : et un Anglais

fait celui de la nouvelle Angleterre et des Antilles plus aisément et avec moins d'indécision qu'un seigneur français ne fait celui d'Italie. Le voyage de l'Amérique n'est que de trente jours ; celui de l'Inde orientale, à la vérité, est plus long ; mais on pourrait proportionner le séjour des troupes à la distance ; d'ailleurs, l'air y est très-sain : celui des colonies de l'occident s'épure tous les jours ; l'habitude familiariserait aux voyages. De légères mais indispensables attentions suffiraient au ministère dans l'envoi des troupes, sur la saison, sur une méthode moins confuse et moins gênante, et plus saine pour le passage, mais surtout sur les différens travaux auxquels on les emploierait aux colonies. Le canal du Fort-Royal et les travaux du garnier ont beaucoup contribué à ce point de dépérissement et de faiblesse où l'on a vu les régimens revenir de la Martinique en France : cent hommes du second bataillon de Limousin, qui n'a fait qu'y passer sept mois, n'y seraient pas morts : tandis que dans le même espace de tems celui de Royal-Vaisseau n'a pas

perdu un seul soldat à la Guadeloupe. Mais le Fort-Bourbon une fois habitable, les troupes, divisées dans son enceinte et celle du Fort-Royal, n'auroient rien à craindre de l'air encore un peu mal sain de la ville, dont les casernes, par leur structure et leur local, sont un motif de plus pour la faire abandonner : situées derrière la ville, une partie à l'entrée du marais, et l'autre au milieu, elles en reçoivent continuellement les vapeurs, et conservent à leur rez-de-chaussée une humidité pernicieuse : quant à leur structure, elles ont le même défaut que la plupart de celles de France. L'infraction à la méthode ordinaire et salubre de bâtir, tant plein que vide, est d'autant plus coupable, qu'elle ne peut porter que sur la dépense des fenêtres : cette raison, toute faible qu'elle est, (la quantité d'air d'un appartement devant d'ailleurs être proportionnée à celle des hommes qui doivent l'habiter) ne peut être alléguée par rapport aux îles, puisque les chassis sont garnis en toile, et même qu'on pourrait s'en passer.

A l'inconvénient de l'obscurité est joint



VOYAGE

celui de la chaleur : ces grands corps de logis, cloisonnés dans leur milieu de toute leur longueur, donnent des chambres doubles qui n'ont qu'une fenêtre : on éprouve dans celles qui sont sous le vent une chaleur étouffante : celles qui sont au vent ne sont pas plus fraîches ; l'air ne pénètre que lorsqu'il trouve une issue. Les chambres devraient être vastes, claires, spacieuses, et de toute la largeur du bâtiment, avec des fenêtres opposées : un courant d'air établi renouvellerait celui de l'appartement, et entraînerait avec lui cette masse de vapeurs qu'exhale le corps humain, surtout dans les pays chauds, où la transpiration est continuelle. Il y régnait une odeur si infecte, qu'il ne fallait rien moins que le besoin et le bien du service pour la faire braver.

Un habitant, exposé dans son appartement à un air ambiant, y retrouve les principes de la vie : ce n'est que pour un homme qui a fait le sacrifice de la sienne que l'on est indifférent sur les moyens de la conserver.

SECTION II.

Nouveau projet pour la garde des Colonies.

IL est une classe d'hommes aux îles de laquelle on pourrait se servir utilement ; tout dépendrait des premiers principes à leur inspirer , ou , vulgairement parlant , du premier pli à leur faire prendre : l'établissement une fois fait n'aurait besoin que d'être dirigé par des mains habiles.

Les lois qui tracent une ligne de démarcation entre les esclaves et les affranchis , ont paru trop favorables aux habitans blancs des colonies , qui ont cru qu'il était plus prudent de présenter toujours à ces derniers leur origine , en n'effaçant les empreintes de leurs chaînes et les nuances de leur premier état qu'en proportion de celles de leur couleur , et qui ont jugé qu'il était peu sage de leur fournir des moyens de vengeance que le souvenir de

l'esclavage pourrait faire naître dans leur cœur.

Il y a bien des restrictions à faire sur ces inquiétudes : des compagnies de nègres et de mulâtres libres , destinées à la police et à la recherche des esclaves déserteurs , ont paru remplir cette mission avec beaucoup de volonté et de bonne foi : sortant eux-mêmes de l'esclavage , la discipline , avec lequel elle a quelque rapport , ne peut leur paraître ni dure ni étrangère ; cette ardeur qu'ils font paraître à la recherche des hommes , dont la couleur est un crime , et dont la ressemblance fait le leur , doit établir avec certitude les différens degrés que la liberté leur a fait franchir , pour se rapprocher des blancs.

Une enveloppe noire , ressemblant à celle de cet être malfaisant que les nègres peignent en blanc , et qui ne cherche qu'à perdre les hommes , peut-elle renfermer un cœur noble et généreux ? C'est ici qu'on peut appliquer justement cette sentence de Cicéron , si favorable à la beauté : « qu'il sied bien à une belle ame d'être logée dans un beau corps. » On les a crus plus en-

clins au crime qu'avidés de gloire. Que cette cause à plaider d'une partie des hommes, pour qui l'autre est cruelle et injuste, est humiliante pour l'humanité. Mais ce serait ici tracer une image, que l'intérêt et l'avidité auraient bientôt effacée.

La liberté qu'ils ont obtenue, et qu'il faudrait ne point donner trop légèrement, doit leur être infailliblement enlevée par le vainqueur, qui, pour accélérer un siège, leur en promet quelquefois la conservation. Cette crainte de redevenir esclaves, qui leur fait rejeter tout projet de retourner en Afrique, leur pays natal, malgré les liens du sang et de l'amour qui pourraient les y appeler, n'est-elle pas assez puissante pour leur faire combattre un ennemi commun qui en voudrait à sa liberté et au gouvernement son bienfaiteur? refuseront-ils un peu de sang pour conserver les premiers droits de la nature qu'ils n'ont achetés qu'au prix de leur sueur et de leurs larmes. Cette idée de partager encore le poids d'une chaîne qu'ils faisaient porter à leur tour doit les

épouvanter. L'aiguillon de gloire est donc tout trouvé dans chaque individu ; il ne reste donc qu'à trouver la forme la moins imparfaite pour les diriger en masse.

Une compagnie, plus ou moins nombreuse, d'hommes libres dans chaque quartier, commandée par des Européens, y serait, en tems de paix, avec une modique paie, dispersée et occupée à ses affaires, à l'exception de quelques revues particulières ou générales, et quelques instructions qui, surtout, ne seraient pas fréquentes. Ce n'est qu'une domination douce et aisée qui puisse les attacher au gouvernement, et leur faire chérir la liberté : une distraction de leur travail les entretiendrait dans une inquiétude nuisible.

La politique mit des entraves à la liberté des esclaves, soit qu'elle eût en vue de s'opposer à la multiplicité des affranchis, que les colons regardent comme des hommes dangereux, soit qu'elle l'envisageât comme une ressource en formant une caisse d'affranchissement pour subvenir aux différens établissemens utiles de la colonie.

L'esclavage d'un seul était une condition trop douce : un homme seul pouvait être trop sensible , et le nègre eut deux tyrans , son maître et le gouvernement.

Le gouverneur avoué par le souverain expédie les patentes de la liberté , en exigeant du maître une somme ordinairement égale à la valeur du sujet. L'utilité publique l'autorise souvent à proportionner le prix de l'esclave au desir et à l'intérêt que le maître paraît y prendre. On sent que la taxe des femmes doit être plus forte que celle des hommes : ces malheureux n'ont que le simple avantage d'être utiles ; les premières savent amuser : elles ont ces droits et ces privilèges que tout l'univers reconnaît dans leur sexe ; elles savent faire servir à leur parure le collier même de l'esclavage. On les voit déposer sur leurs orgueilleux tyrans des chaînes dont elles leur font baiser les empreintes : le maître devient esclave , et n'achète une liberté que pour donner la sienne. Ce sceptre de fer que les Européens portèrent en Amérique vient se briser à leurs pieds , et l'oubli de leurs lois injustes et cruelles

est un hommage rendu aux douces et invincibles lois de la nature. Cette tendre mère, qui remet ses droits à un sexe pour rappeler l'autre à ses devoirs, parut confier tous ses secrets aux femmes de la zone torride, et se plaire à les dédommager de ces couleurs vives et brillantes qu'elle leur a refusées par une forme agréable du corps, auquel elle se plaît à donner une tournure déliée et svelte, par une délicatesse d'organes qui les rend susceptibles aux impressions les plus légères du plaisir, et qui les subordonne à cette sensibilité, qu'une construction vigoureuse, et leur tempérament, de concert avec les feux du soleil qui éclaire leur innocence et leur bonne foi, entretient et dirige continuellement à l'amour.

Cette tendresse qui séduit chez les femmes des climats doux et tempérés est une vivacité qui entraîne chez celles de la zone brûlante; elles possèdent au dernier degré le talent de rappeler ce tribut que les hommes doivent à la beauté: là leurs tyrans sont à leurs pieds, se reprochant leur dureté et l'injustice de leurs droits, et

c'est dans des yeux où l'amour étincèle qu'ils lisent leur pardon et leur grâce, toujours accordés : là l'égalité reprend ses droits et la nature est vengée.

Une grande partie des hommes libres habitent les bourgs, où ils font usage de leurs talens ; d'autres ouvriers travaillent dans les habitations, et les autres cultivent la terre. On voit que la moindre soustraction de tems leur porterait un très-grand préjudice, à moins qu'on ne la remplaçât par une solde équivalente à leur gain : mais, en général, une occupation aux biens de propriété, qui seuls attachent les hommes, devrait être préférée à celle qu'exigerait quelque degré d'instruction militaire. Quelques attentions suffiraient au gouvernement ; celle de les entretenir dans la médiocrité, et de ne point voir avec indifférence dans leur famille un accroissement de richesses. On pourrait cependant se relâcher sur cette attention à mesure que la teinte noire disparaîtrait, et autoriser même leur alliance avec les blancs, que ceux-ci regardent injustement comme une note d'infamie,

quand la fortune , qui rapproche tous les états , n'aurait à effacer que quelques nuances légères que les yeux ne peuvent saisir , mais qu'une tradition injuste rappelle à la postérité , et qu'un faux préjugé regarde avec mépris.

Moins employés à la police et au service des places , en tems de paix , qu'à la défense des colonies en tems de guerre ; dispersés et désarmés , contenus par un petit nombre de troupes d'Europe pour la garde des forts , et peu instruits sur l'offensive , on ne devrait point craindre le soulèvement d'une classe d'hommes de qui le bien le plus précieux est une liberté à laquelle il serait dangereux de porter atteinte , et dont il faut leur embellir l'image pour leur inspirer la crainte de la perdre.

C'est dans ces mêmes hommes , rassemblés et entremêlés de ces mêmes troupes d'Europe qui les contiendraient en tems de paix , et les guideraient en tems de guerre , qu'on trouverait cette bravoure naturelle , seule nécessaire pour s'opposer à un débarquement , ou pour le rendre inutile , et cette ardeur qu'inspirerait la vue

des chaînes , et qu'on ne doit point attendre (sans pouvoir même leur en faire un crime) des habitans qui n'ont que leurs biens à perdre , et qui ont l'espoir de le sauver dans une prompte soumission.

Le gouvernement ne doit jamais entreprendre un pareil système , s'il se décidait à mettre à la tête de cette noire milice de ces ambitieux , austères par corruption ou par ignorance , qui traitent avec gravité les choses les plus légères , qui mettent de l'importance aux actions les plus futiles , qui , vains de leur autorité , en abusent à chaque instant , qui se servent du prétexte absurde et coupable de service ou d'instruction pour tourmenter les inférieurs , qui ne voyant les vrais principes de la discipline et de la subordination qu'à travers du voile qui enveloppe leur cœur ou leur esprit , substituent par noirceur , ou confondent par ignorance la fermeté et la dureté , le ton qui en impose avec celui qui aigrit , et ces propos qui attirent la confiance des subordonnés avec ces paroles menaçantes qui attirent leur haine et souvent leur mépris. Le tourment devien-

Attention du
gouvernement.

drait aux affranchis plus dur que l'esclavage , et la conservation d'une colonie serait imprudemment confiée à des hommes qui trouveraient dans la politique ou dans l'aménité du vainqueur une diminution à leurs peines.

Mais ces troupes , dirigées par des chefs modérés , éclairés et conciliateurs , qui sauront les attacher et leur faire aimer le gouvernement , rempliront tous les objets sans peut-être les juger : ils ne verront que leur avantage , et défendront en même tems l'intérêt commun , plus occupés d'eux-mêmes que de la gloire : ce n'est pas qu'ils n'en soient susceptibles ; on doit même chercher à la faire naître , et ce serait aux chefs qui les guideraient par des récompenses , des promesses , des éloges , enfin par tous ces moyens qui flattent et engagent , et que les hommes adroits et humains ont toujours employés efficacement à réchauffer un germe que l'esclavage avait étouffé , mais que la couleur de leur peau n'empêchera pas de développer. Ce noble motif , de concert avec celui de la liberté , pourra peut-être faire atteindre

ce but si recherché de la conservation et de la défense des colonies, dont on est bien éloigné, et auquel on ne parviendra qu'avec le troisième et fameux conseil, si oublié de Perréac à Henri IV : *Pelago*.

CHAPITRE V.

De l'avantage des colonies relativement à l'extension du commerce , d'où résultent le développement des nations , leur splendeur , et le progrès des connaissances.

L'ÉLOIGNEMENT que la cour de France a fait paraître de tous les tems pour la marine , (1) afin de maintenir sa noblesse dans la pauvreté , soutenue dans sa politique par l'indifférence de cette même noblesse qui a sucé l'erreur avec mé-

(1) Après l'affaire de M. de Conflans : « Cette bataille perdue , dit au roi la marquise de Pompadour , est le plus grand bonheur qui pût arriver à votre majesté par l'anéantissement d'une marine qui ruinait l'état , et qui était inutile. » Couleurs empruntées d'Olivares lorsqu'il voulut colorer à Philippe IV la perte du Portugal.

pris qu'on a répandu sur les commerçans , et à laquelle on est parvenu de faire regarder avec dédain des postes éminens dans les Indes , qui la priveraient de la présence du souverain et des plaisirs de la capitale , a dicté l'énoncé d'un problème : « s'il ne valait pas mieux abandonner les colonies que de les conserver. Un seul mot suffit : que de caisses formées par les douanes qui , vidées dans le trésor du prince , y tiennent la place des impôts ! La métropole qui a des colonies , est comme un particulier qui a des domaines : supposé qu'ils appartiennent au souverain , les sujets en sont les géreurs ; les denrées leur coûtent moins , puisqu'ils les ont de la première main , et une grande quantité d'hommes sont employés à leur culture : la nation , qui fut la plus laborieuse , fut toujours la plus peuplée par la certitude à tous ses membres d'assurer du pain à ceux à qui ils donnent la vie , et la population , à son tour , dénota un peuple laborieux , par la nécessité de nourrir ceux à qui il donne le jour. »

Second problème : Ne vaudrait-il pas

autant acheter ses denrées de ses voisins , s'enfermer chez soi sur un terrain agréable et fertile , sous un ciel pur et tempéré , employer sur ses côtes les fonds engloutis pour la marine , et attendre l'ennemi ? On répond : Il est humiliant pour un homme de régler ses desirs sur la volonté d'autrui : c'est déjà un fleuron perdu de la liberté de recevoir la loi sur ses fantaisies et les choses de goût. On a souvent entendu le cri des hommes raisonnables et pensans contre les permissions exclusives obtenues par des citoyens , qui taxent par-là les desirs des autres : que serait-ce si elles étaient données à un étranger ! que de gain serait perdu pour l'état ! Croirait-on entretenir la concurrence en partageant ses achats et ses productions , et maintenir cet équilibre de puissance inconnu avant Richelieu et Oxenstiern , et surtout cette balance de commerce inventée de nos jours , conclusion que tous les gouvernemens cherchent à obtenir de tous les principes qu'emploient la nouvelle et saine politique ? On n'en serait pas le maître. La nation ainsi renfermée serait , aux autres

qui viendraient chez elle , ce que le passif est à l'actif ; elle serait son esclave : celle qui serait la plus nombreuse en vaisseaux serait celle qui s'arrogerait le droit d'importer et d'exporter , et la nation commissionnaire (1) de la France deviendrait sûrement la plus puissante : la force lui

(1) La Hollande fut la commissionnaire de toute l'Europe : ce fut au commerce de commission qu'elle dut son élévation. C'est à la diminution de ce commerce qu'elle doit son décroissement , et elle doit cette diminution à l'industrie des Anglais et des Français , ses disciples , qui ont voulu faire leur commerce par eux-mêmes , et qui se sont lassés de le voir entre les mains d'une nation étrangère. Il n'est point besoin de guerre ni d'armes pour diminuer la grandeur d'une puissance commerçante : la concurrence ruine ou entretient un commerçant dans l'égalité , ou le réduit à la médiocrité. L'Angleterre connaissait bien ces principes lorsqu'elle demanda et que la France consentit à la suppression de la compagnie d'Ostende : elle vit dans l'avenir Ostende à ce degré de grandeur où Anvers , sa voisine , était sous Charles-Quint ; mais la dé-

VOYAGE

donnerait le droit exclusif, et réciproquement le droit exclusif lui donnerait la force.

Appuyée sur une source de richesses aussi immenses, et étayée d'un droit incontestable, elle serait bientôt élevée à cette chimère des gouvernemens où celui de Rome est le seul parvenu, mais d'où il fit nécessairement une chute qui le brisa, et dont on voit à peine quelques vestiges dans ce capitolé qui renferma des hommes qui donnèrent des lois à tout l'univers; après eux, d'autres hommes qui le troublèrent, et qui n'est plus aujourd'hui que l'urne qui contient les cendres de ces deux colosses.

Il est un axiome militaire, fondé sur un principe moral, que tout poste attaqué est un poste enlevé: il en est de même des em-

cadence où l'égalité de cette nation superbe est écrite dans les projets et les ordonnances de commerce de toutes les nations du Nord, telle que la Russie, la Suède, etc., dont elle a été jusqu'à présent la commissionnaire.

pires ; la défensive prouva toujours peu de force , moins de bravoure , et dans tous les cas , elle parut humiliante. La monarchie universelle fut un système dicté par la folie , mais qui , pour le faire goûter , se servit du langage de l'orgueil et de la présomption. Se faire estimer et respecter est un point que nous indique du doigt la saine raison , et que elle défend d'outrepasser : mais la chimère trouva jadis un homme qui la monta ; son audace lui mérita l'honneur du Panthéon , et Pitt , en se rendant maître de la mer , marchait à grands pas à l'empire universel. Son audace lui mérita une statue.

La communication des individus a seul débrouillé le chaos où étaient ballotés les empires , les a arrachés de la fange des préjugés où ils croupissaient , et a dissipé les nuages épais de l'ignorance dont ils étaient enveloppés. C'est aux voyages qui ont établi cette communication qu'on doit cette pureté de mœurs , cette douceur , cette patience , cette constance dans les dangers , cette philosophie dont on voit chez toutes les nations des hommes estima-

Utilité des
voyages.

bles écouter ses leçons et suivre ses maximes ; et c'est le commerce maritime qui a multiplié les voyages par la méthode commode et peu frayeuse qu'il a offerte.

L'industrie qu'il a excitée, et l'activité qu'il a entretenue, ont fait sortir de leur foyer des hommes de toutes les classes : rapportant chez eux des objets nouveaux et séduisants, allumant l'imagination par des relations curieuses, ils ont inspiré le goût des voyages, et par conséquent celui du travail, tandis qu'eux-mêmes, à travers les écueils et le tumulte d'une vie errante, ont appris à connaître le prix du repas, à voir de sang-froid le bouleversement des nations, à dédaigner ces ambitieux qui les agitent, et ont calculé d'après les fatigues et les difficultés d'acquiescer beaucoup le bonheur de jouir paisiblement de peu.

L'infanticide à la Chine, mille fois plus barbare (parce que la vie est à celui qui la reçoit, et nullement à celui qui la donne,) que le suicide qu'on retrouve assez constamment suivi chez quelques nations d'Europe, problème enfin qu'il est bien

honteux à la nature de donner à résoudre, n'est dû qu'à l'incommunication des êtres et à la défense aux Européens policés, mais coupables, d'entrer chez les Chinois par les portes du midi, tandis que les Tartares, méprisant une barrière puérile, viennent les subjuguier par celles du Nord. Ces exemples effrayans, qu'il est bien humiliant pour les hommes d'avoir à citer, doivent les faire trembler.

Qu'on jette les yeux sur toutes les terres nouvellement découvertes, on les verra inondées de sang humain : les hommes s'y dévorent entre eux, et l'humanité s'est logée chez les animaux qui, en Amérique, sont craintifs et doux. D'un côté ce sont les enfans qu'on massacre, de l'autre les vieillards qu'on dévoue à la mort ; là des victimes humaines qu'on immole, ici des prisonniers qu'on mange. Qu'on écoute à présent ces peintres charmans de la simple et bonne nature ! M. Pitt appelle les crimes, *des attentats contre la nature*, tandis que ces criminels ne sont que des enfans qui n'ont jamais reçu d'autres leçons que de la nature.

Ce n'est qu'à quelques nations commerçantes de l'Europe que plusieurs de ces peuples doivent les lumières qu'ils ont aujourd'hui sur leur vie et leur existence, et l'horreur du sang humain. Il est vrai que les Espagnols, moins généreux qu'avidés, ont massacré près de douze millions d'Américains, pour avoir leur or qu'ils ne refusaient pas, et que les Français n'ont point empêché les sauvages du Canada de manger des Anglais; mais de même que l'abus ne fait point le procès de la loi, le crime et la cruauté d'un seul ne doivent point faire douter de l'aménité et de l'innocence de tous.

Les bords de la Chine sont peuplés de riches, mais de fripons, tandis que le centre l'est de pauvres, même au sein de l'abondance, (s'il est vrai que l'agriculture y soit aussi florissante, ce qui est bien difficile à croire) et de cruels (1) au milieu des êtres qui ne méritent que la compassion. Cette barbarie ne peut tenir qu'à

(1) On ne peut attribuer ce massacre d'enfans qu'à l'impossibilité de pouvoir les nourrir.

l'incommunication dans l'empire, à laquelle on doit attribuer cette marche lente, et fixée depuis si long-tems, des arts, qui, manquant d'objets comparatifs, sont depuis des milliers d'années au même degré, et se sont arrêtés à ce période que les nations policées regardent comme celui de l'enfance, tandis qu'on a vu dans le Nord de l'Europe s'élever, dans un demi-siècle, un empire au niveau de ses voisins. Son fondateur ne fut qu'un barbare, mais personne ne connut mieux que *Pierre-le-Grand* la nécessité de voyager pour connaître les hommes, et pour épurer ses mœurs qui se ressentirent toujours de leur première rudesse, ayant à vivre lui-même au milieu de son peuple barbare. Il apporta dans sa patrie qu'il forma ces matériaux avec lesquels il jeta les fondemens d'un trône qui n'eut point d'enfance, et dont des calculateurs profonds, (1) mais peut-être un peu trop rigides observateurs des proportions, ont calculé la chute dans un accroissement trop prompt.

(1) J. J. ROUSSEAU, *Contrat Social*.

Les colonies, dit-on, sont nouvelles sources de guerre, mais la guerre est inhérente à l'homme, comme l'est en lui la faculté de penser; elle est une plante indigène sous tous les climats: ouvrez l'histoire; les guerres de citoyens à citoyens ne finissent que quand celles de nations à nations commencent, et les meilleurs gouvernemens n'ont trouvé d'autres moyens, ou qui fussent du moins plus efficaces, pour faire cesser les guerres civiles que celui des guerres extérieures. Y avait-il moins de guerres en Europe avant la connaissance, pour les Européens, des autres parties du globe, sans multiplier les citations, et prendre des exemples chez d'autres peuples; César dit qu'à son arrivée dans les Gaules les peuples y avaient toujours quelques guerres presque tous les ans. Les colonies multiplient le théâtre de la guerre, mais elles l'éloignent et le divisent. Les torrens qui roulent en masse des montagnes détruisent tout ce qui se rencontre sur leur passage, et anéantissent les campagnes; divisés par la main prévenante et industrieuse de l'homme, ils

sont moins dévastateurs. Les tems employés nécessairement à la confection des armées destinées à des expéditions lointaines , à leurs approvisionnemens de tout genre , à leurs transports , et à vaincre des obstacles sans cesse renaissans que présentent de longs trajets , sont autant de tems enlevés au plus grand des maux de la guerre, la destruction de l'homme. Il en est des guerres lointaines et des guerres de voisinage comme de ces trombes qui , à peine élevées de la mer , retombant à la même place , engloutissent de leurs poids tout ce qui se rencontre sous leur énorme chute : ayant pu s'élever , et devant aller éclater au loin , divisées dans leurs élémens , la chute en est plus légère et les effets moins désastreux. Ainsi , les colonies , comme sources de nouvelles guerres , sont en cela seul un bienfait que celles-ci étant plus lointaines , plus divisées , plus difficiles , leurs ravages , leurs maux sont moins étendus ; mais elles sont encore un bienfait , en ce qu'elles ajoutent aux jouissances de l'homme.

Toute guerre sans doute est un mal ;

mais toute jouissance est un bien. Les maux qui résultent de la guerre sont toujours les mêmes , ils sont invariables ; c'est toujours la peine , la misère et la mort : les jouissances qui en résultent varient , elles sont plus ou moins nombreuses , et sont surtout plus ou moins piquantes par la nouveauté et la difficulté qui en augmentent l'attrait. Les Huns , les Alains , et les autres barbares qui inondèrent les Gaules , l'Italie et les Espagnes , n'y étaient attirés que par l'huile et le vin que leurs climats ou leur ignorance refusaient : car l'homme ne fait la guerre que pour ajouter à ses jouissances. Les jouissances de tout genre , physiques et morales , que procurent aux Européens leurs colonies , dans les autres parties du globe sont innombrables , sans compter le bienfait de celle de l'Europe , qu'ils procurent aux habitans de ces pays. Il est donc d'une saine et judicieuse politique aux peuples et aux gouvernemens qui les dirigent de pencher vers la sorte de guerre qui dédommage le plus des maux qu'entraîne ce fléau ; or , les colonies offrent ce résultat. Il est même de l'intérêt des mé-

tropoles de les multiplier, toutefois en raison de leurs moyens de protection et de leur intérêt, dis-je, non-seulement comme moyen de multiplier les jouissances, et de diviser le théâtre de la guerre, mais encore comme un moyen de diminuer la guerre, par la raison que les administrations coloniales, constantes et actives, tiennent en tout tems les hommes du corps social occupés; et combien de guerres qui, outre les vues d'agrandissement de territoire, d'accroissement de richesses, c'est-à-dire d'augmentation de pouvoir, car elles n'ont point toute leur source dans des rivalités extérieures n'ont eu d'autres causes que l'inquiétude d'une noblesse oiseuse, et la turbulence d'une populace inoccupée!

Nous voilà arrivés à l'*ultimatum* des argumens faits contre les colonies. Ne serait-on pas plus heureux de se passer des productions étrangères qui ne nous conviennent point, puisque la nature nous les a refusées? Ces hommes, plutôt peintres que dissertateurs, ne manquent point de tracer, à côté de leurs objections, l'usage pernicieux de ces alimens qu'ils expriment

par des poisons agréables, les risques et les naufrages qu'ils appellent la vengeance d'un élément établi pour séparer les hommes, le luxe qui détruit les empires, et la dépravation des mœurs.

Quant à la privation, parviendra-t-on à éteindre chez les hommes le desir des objets qui les ont déjà flattés ?

Empêchera-t-on les yeux de se fixer sur ces brillantes couleurs répandues sur les minéraux et sur les végétaux, dont la robe des animaux est parsemée, et les plumes des oiseaux nuancées sous la zone torride ? les empêchera-t-on de se reposer avec complaisance ou surprise sur ces formes et ces dessins agréables ou barroques qu'une main habile ou folle sait donner à la porcelaine, et imprimer sur les étoffes de l'Orient ? les empêchera-t-on d'être vivement frappés de l'éclat de ces pierres précieuses qui paraissent autant d'étincelles que le soleil dispense aux hommes qui vivent sous ses rayons ? Rendra-t-on insensible au goût et à l'odorat ces sucs et ces parfums qui distillent les fleurs et les fruits des deux Indes ? retirera-t-on à la

volupté ce duvet et ces peaux douces et moelleuses que des hommes infatigables et durs à eux-mêmes vont chercher dans le Nord, à travers les écueils et les rigueurs du froid, pour faire un lit à la mollesse ? Enfin, veut-on que l'homme soit constant, c'est exiger qu'il soit toujours puissant ; mais l'inconstance est dans son cœur, comme l'impuissance dans ses amours. La nouveauté pour lui est comme la flamme qu'on présente au fluide enveloppé ; elle l'échauffe, l'agite et le fait bouillonner ; en est-elle séparée, le fluide devient froid.

Quant au pernicieux usage des productions alimentaires, le moindre soufle ternit une glace, et le détail de leurs vertus bienfaisantes serait plus long à nombrer que celui de leurs qualités nuisibles, que l'on sait bien ne résider que dans l'excès et l'indiscrétion des voluptueux qui les dévorent ou qui s'en enivrent.

Quant aux risques et aux naufrages, suivant les registres des amirautés, (1) on

(1) *Les intérêts des nations de l'Europe, par rapport au commerce, tome III. DE FORBONAIS.*

a évalué en France les risques des mers, pendant dix-huit années de paix, à un vaisseau sur cent quatre-vingt, et les assureurs en tems de paix calculent la perte d'un navire sur cent, y compris les avaries. D'ailleurs, la terre, toute solide qu'elle est, s'entr'ouvre bien pour engloutir des hommes et des villes entières. La liberté de l'homme fut de lutter contre les élémens, de les braver, et quelquefois de succomber.

Quant au luxe, il faudrait qu'il fût aboli dans tous les états; il y aurait alors pauvreté réciproque, et le monde politique subsisterait également, mais le luxe a cela d'avantageux qu'il divise les richesses qui ne sauraient être trop réparties; il répand à pleines mains les trésors que l'avidité puise dans les places de finances, et qui sans lui demeureraient entassées dans les coffres de l'avarice. L'opulence est le rentier de l'industrie, et le luxe enfin n'est point dans la proportion des familles aux empires: la ruine d'un citoyen n'importe point à l'état, si ses richesses ne sortent point du royaume, c'est une

augmentation au contraire de circulation et d'activité.

Quant aux mœurs, elles peuvent être corrompues chez quelques individus ; mais c'est un bien léger inconvénient auprès des progrès des arts et des sciences et des connaissances, pour lesquelles on ne peut soupçonner que beaucoup d'indifférence à ceux qui prêchent l'abandon des colonies : ces hommes, d'un tempérament qui demande peu, et d'une fortune qui permet encore moins, paraissent avoir établi les fondemens de leur système sur leurs desirs et leurs pouvoirs.

Mais le dernier retranchement de leur stoïcisme est : Le bonheur consiste-t-il dans les productions des colonies ? était-on plus malheureux lorsqu'on ne les connaissait pas ? Cette objection n'est pas même spécieuse : le bonheur est comme le tems ; les idées sont la mesure de celui-ci, et les jouissances le sont de l'autre. L'homme qui aura fait le plus de réflexions aura le plus vécu, comme celui qui aura le plus joui, aura été le plus heureux ; mais, en morale comme en physique, les objets ont

également plusieurs faces, et les yeux de l'esprit s'agitent sur les idées, comme ceux du corps sur les différens reflets que donnent les couleurs selon les différentes incidences de la lumière.

CHAPITRE VI.

Utilité du commerce relatif aux Colonies.

LE système de se resserrer dans les bornes d'un commerce intérieur a trouvé des partisans qui se sont laissés persuader par quelques vérités particulières , et éblouir par la magie des paroles.

Le commerce intérieur , leur a-t-on dit , resserre et entretient l'union des citoyens par une circulation facile des denrées et des espèces également réparties d'après les besoins respectifs et modérés d'un chacun , au lieu que les richesses se trouvent bientôt possédées par le petit nombre d'actifs qui entreprennent le commerce étranger. L'échange (1) arrête la circulation :

(1) On se conforme ici à cette définition de mots de quelques auteurs qui ont écrit sur le commerce.

il doit, par conséquent, être regardé comme funeste; il inspire de nouveaux besoins, plus de desirs, le goût des commodités; il introduit le luxe (cet arimane des économistes) mais la multiplicité des besoins suppose celle des jouissances; et cependant, comme dit Montaigne, « assis sur un trône ou sur un escabot, n'est jamais assis que sur son cul. »

Mais on répondra à cette longue objection. Cette vérité morale de l'écrivain français, si satisfaisante pour le cœur humain, doit-elle éteindre de l'homme cette curiosité et cette émulation d'augmenter ses plaisirs et ses connaissances? Dira-t-on que ce prince nègre dans sa forêt, assis sur un tronc d'arbre qui lui sert de trône, demandant avec

L'échange réciproque de leurs denrées, que font entr'eux les habitans d'un royaume, s'appelle circulation.

L'échange proprement dit est le transport de ses denrées et de son superflu à l'étranger : c'est à cette époque que commence vraiment le commerce. On nomme donc le commerce intérieur *circulation*, et le commerce extérieur *échange*.

orgueil si l'on parlait de lui en France, fût aussi heureux que ces efféminés sultans reposant leur mollesse au milieu de leur sérail, où tous les sens sont enchaînés à la fois, et où ils n'ont d'autre inquiétude que l'embaras du choix et la profusion des plaisirs? Il faudrait être bien sévère et bien rigide stoïque pour mettre en parallèle l'état des deux monarques.

L'homme est-il fait pour habiter toujours le coin de terre où la nature le déposa? Ce fut le partage des animaux d'être attachés au sol qui les vit naître, encore cette règle souffre-t-elle exception pour les oiseaux qui ont des moyens de transport. Son existence est-elle équivoque dans la bouche du grand être, « il commandera à tout ce qui respire: » S'il n'a pu lever encore qu'un coin du voile qui lui dérobe l'infini des mondes qui roulent sur sa tête, s'il n'a pu surprendre la nature dans ses opérations, et pénétrer ses mystères, s'il ignore encore l'attitude des cieux, et la profondeur des mers, rien ne doit lui échapper à son niveau; il doit en rapprocher toutes les distances, et mettre,

comme dit l'auteur des Intérêts de l'Europe, à contribution toutes les parties du globe.

Si le commerce intérieur entretient l'harmonie parmi les citoyens, l'extérieur l'entretient entre les nations. Ces deux systèmes sont relatifs, et si l'on a vu un peuple annoncer une domination impérieuse sur ses voisins, et devoir sa puissance à son commerce et à ses colonies, il est donc indispensable à ses voisins d'en avoir, pour entretenir entre les nations de l'Europe cette balance qu'entretient parmi les particuliers la circulation intérieure des royaumes.

D'ailleurs, l'échange, bien loin d'arrêter la circulation, ne fait que l'augmenter, en assurant aux particuliers le débouché de leur superflu. C'est ce superflu dont le débit assuré réchauffe l'émulation, augmente l'agriculture, jette une nouvelle masse de denrées dans la circulation, multiplie le travail, encourage la population, parce qu'il exige des bras, mais que ne se soucie pas d'obtenir l'homme dont le commerce est borné, qui craint, par une suite de ces principes

faux et mauvais , d'avoir un excédent de ses denrées en pure perte , et qui , ne sortant point des limites étroites que le préjugé lui a irrévocablement marquées , n'est jamais que le citoyen passif d'un état faible et dans l'enfance.

Mais les économistes , pour appuyer leurs preuves , font intervenir la gloire des nations qu'on a vu s'éteindre dans la mollesse , effet certain du luxe (1) qu'introduit le commerce étranger. A ces argumens spécieux ils offrent des tableaux ef-

(1) Si les Français étaient portés à la déification ou à la population du ciel comme les Grecs , et qu'ils eussent fait du luxe un dieu , fils du commerce et de la mollesse , auquel ils eussent donné pour mère commune l'agriculture , qui eût eu pour fille la population , laquelle , par un privilège attaché aux dieux seulement , eût été à son tour la mère de l'agriculture , qu'on aurait fait descendre de l'industrie , qui , comme on sait , est la fille de la nécessité , peut-être les économistes eussent-ils pardonné au fils en faveur de la parenté et de sa noble origine.

frayans , Carthage commerçante reçut des fers de Rome guerrière ; Athènes florissante fut vaincue par la frugale Sparte ; les Grecs sobres battirent les Perses efféminés ; le fer du Macédonien le rendit maître de l'or de l'Inde ; la Chine succomba sous les Tartares ; la Perse , de nos jours , avec toutes ses richesses , fut subjuguée par le barbare Thamas-Kou-li-Kan ; Rome , à son tour , qui avait subjugué l'univers , et soutenu dans sa pauvreté le poids de cette conquête , succomba sous son luxe : ce fut lui qui ouvrit les barrières de ces provinces éloignées qu'infestèrent les barbares.

A tous ces argumens on répondra par cette objection : deux hommes sont , l'un riche , et l'autre pauvre ; le premier excite l'envie , et craint même , si l'on veut , d'être dépossédé par l'autre de ses trésors. Quel est l'état préférable de l'opulent ou du voleur ? L'alternative n'est point embarrassante , on est toujours à même de se munir contre les attentats de l'indigent , ou d'acheter son repos , et d'être possesseur tranquille ; et si , comme dit l'auteur , des

Intérêts de l'Europe, la raison nous montre moins dans l'histoire des batailles la gloire des nations que celle des généraux ; elle nous montre moins aussi dans la chute des empires, les inconvéniens du commerce et du luxe qui le suit, que la fausse gestion des ministres, ou le mauvais choix et la conduite encore plus blâmable des souverains.

La France, dirigée par Colbert, tenait déjà cette balance où elle devait peser le destin des nations de l'Europe ; elle s'élevait sous lui à cette supériorité que ses successeurs ont laissé envahir à l'Angleterre.

C'est leur commerce étranger et les colonies qu'elles fondèrent qui ont fait parvenir jusqu'à nous les noms célèbres de Tyr, de Sydon, d'Athènes, de Carthage et des Phéniciens. Ce ne fut point leur or qui les fit tomber ; ce fut lui, au contraire, qui retarda leur chute.

Venise commerçante était assez puissante pour proposer au sultan d'Egypte de couper l'isthme de Suès, et de faire un canal de communication entre le Nil et la mer rouge. Mais les Portugais doublé-

rent le Cap de Bonne-Espérance : Lisbonne fut tout , et Venise ne fut plus rien. La cérémonie du mariage de son doge avec la mer est un vieux titre de son empire sur cet élément , et un monument de cette antique splendeur , qu'attestait encore la ligue de Cambrai , et le siège de Candie , le plus fameux qu'il y ait dans l'histoire. La concurrence et l'industrie des Portugais lui enlevèrent son commerce : Lisbonne , élevée sur les ruines de Venise , devint , en un instant , la plus florissante ville de l'univers.

Charles-Quint ne dut sa fameuse existence qu'aux découvertes de Colomb , Anvers , à son tour , devint la rivale de Lisbonne , qui ne pût soutenir une pareille concurrente ; et la conquête du Portugal , qui acheva de mettre entre les mains de son successeur toutes les découvertes de l'Asie et de l'Amérique , donna , un instant , à Philippe II , dans les quatre parties du monde , cette puissance qu'il n'avait eue lui-même qu'en Europe. Mais la Hollande , que l'inquisition de ce même Philippe , et les cruautés du duc d'Albe

firent sortir de ces marais , lui enlevant les conquêtes des Portugais , Amsterdam s'éleva sur les ruines d'Anvers : sans productions territoriales , cette nation sut devenir une des principales puissances de l'Europe. Ce fut sa grandeur et son élévation qui excitèrent la jalousie de l'Angleterre et l'émulation de la France : elle montra aux nations de l'Europe l'avantage du commerce ; elle leur en apprit les règles. Son activité , en allant dans le Nord chercher des bois et des agrès pour la construction de ses vaisseaux , développa dans ses froids habitans leur goût pour les productions du Midi , et fit connaître à ces nations hyperborées le prix et la valeur de leurs forêts.

Le commerce seul eût prévenu les irruptions des Saxons et des Normands en Angleterre et dans les Gaules : en prévenant leurs premiers besoins et leur en faisant naître d'autres , il les eût insensiblement menés aux voies douces de se les procurer ; en les accoutumant à la culture de leurs terres et au travail ; il eut empêché ces émigrations sanglantes qui ravagè-

rent le Midi , et ces scènes d'horreurs si souvent répétées dans leur gouvernement. L'Europe doit peut-être sa sûreté de nos jours à Pierre-le-Grand ; elle doit à jamais graver dans ses fastes le service important que cet homme lui rendit : le peuple qu'il civilisa était descendant de ces hommes terribles du Nord qu'on ne connaît que par leur barbarie en Europe et en Asie. Ce ne fut point sur le trône de ses contemporains qu'il fut apprendre à régner ; c'est dans les chantiers d'Amsterdam, où , déguisé , où , conversant avec les matelots dont il portait l'habit , il travaillait lui-même , et entraît dans tous ces détails de ces grands instrumens du commerce qu'il voyait bien devoir être la base la plus solide de l'empire qu'il avait à former. Il ne s'écarta jamais de son système au milieu même des horreurs de la guerre qu'il eut à soutenir contre Charles XII : il usa de tous les droits qu'elle lui offrait, c'est-à-dire de toutes ses rigueurs. Il ne fut point invincible , mais il opposa à l'Alexandre du Nord deux ennemis trop redoutables , et qui seront toujours l'écueil

de tous les conquérans , la patience et des hommes. Je sais bien , disait-il , que mes troupes seront long-tems battues , mais cela même leur apprendra à vaincre , et je hasarde , ajouta-il , quelques jours avant Pultawa , volontiers dix Russes pour un Suédois. Les officiers enrichirent la Russie , et ornèrent leurs maisons des dépouilles précieuses des Polonais : les meubles du château et des jardins de Varsovie furent orner les palais et les jardins de Saint-Pétersbourg et de Moscow , et tous les prisonniers suédois ou Polonais , enlevés pour jamais à leur patrie , furent irrévocablement transplantés dans ses états , pour y labourer la terre , et montrer à ses sujets à la cultiver. Mais passons légèrement sur des attentats et des traits d'inhumanité auxquels la mémoire d'un grand homme pourrait faire donner des éloges.

Darius n'eût jamais perdu les Indes s'il eût envoyé en Macédoine et en Grèce une armée de négocians qui eût été échangés avec les voisins des Thraces et les habitans du Péloponèse les productions de l'Asie. La soif de l'or , qui met les armes

à la main des conquérans , ne fait employer aux négocians que des voies douces. Ces premiers tyrans de la vie et du bonheur ne peuvent accroître leur domaine , et s'en assurer la possession qu'en détruisant les hommes , au lieu que ces derniers , tyrans de l'oisiveté et de l'indifférence , ne peuvent augmenter leurs richesses et en jouir qu'en les conservant : cela est si vrai , que les négocians anglais , pendant la guerre de 1755 , approvisionnèrent les colonies françaises , et mille quatre cents bâtimens que leur prirent des corsaires français de la Martinique entretenirent dans l'île une abondance qui tenait à la confusion. Une perte si considérable ne put jamais les ralentir sur les moyens d'entretenir une communication avec les colons. Quelle vénération ne mérite point une profession dont l'intérêt est de secourir ses frères , même ses ennemis ! un négociant peut porter atteinte à la fortune de plusieurs , et les risques qu'ils courent mutuellement entretiennent cette égalité et cette bonne foi qui règnent dans leurs actions.

Mais après avoir parlé en faveur des colonies et de ces hommes précieux et chers à la patrie qui les font valoir , nous continuerons quelques observations sur celle qui nous a donné lieu de plaider une cause si belle.

C H A P I T R E V I I .

*Des fléaux qui ravagent la Martinique,
et communs à toutes les îles.*

LA Martinique est infestée d'un fléau qui faillit faire jadis abandonner la Barbade : la fourmi qui , par ses grands maux et ses dévastations au Brésil , y mérita le nom d'insecte roi , (trait bien satirique du nomenclateur contre les monarques) parut transporter son empire à la Martinique. Les plantes ont aussi , comme les êtres vivans , leurs calamités , mais cet insecte se jette à la fois sur tous deux avec fureur.

Le rat.

Le rat , qui , dans cette île comme dans toutes les autres , est d'une grosseur monstrueuse , y mange et détruit les cannes. C'est un second fléau dont on ne peut se garantir , mais à l'accroissement duquel on tâche de s'opposer par la plus grande

destruction possible qu'on en fait journellement avec des chiens qui les chassent, les fouillent dans la terre et les tuent, et avec les nègres les plus médiocres que l'on sacrifie à cet usage : ils n'ont d'autre occupation que de leur faire la guerre, et d'autre obligation que de montrer tous les jours le corps entier des vaincus, auxquels on coupe la tête, pour qu'ils ne servent pas plusieurs fois au triomphe de leur ennemi. Mais toute l'adresse, le soin et la vigilance des hommes ne les mettraient point à l'abri d'un assaillant qui peuple avec autant d'abondance et de promptitude dans un climat où la chaleur développe les germes avec une profusion qui épouvante sans le secours de son ennemi naturel.

Le serpent est l'ennemi du rat. Ce gros reptile, qui, de toutes les îles Antilles, ne se plaît qu'à la Martinique et à Sainte-Lucie, où surtout ils sont énormes, y étant moins troublé, ne put vivre à la Guadeloupe, où un curieux en transplanta, essai cruel et insensé, qui pour être pardonné a eu besoin d'être infructueux,

Détail sur le serpent.

et d'ajouter aux connaissances humaines , par une expérience révoltante , un fait dont on ignore la cause , mais qui mérite d'occuper les naturalistes , et qui rendrait douteuse et peu solide celle que l'on donne de l'absence des vipères à l'île de Malte , si elle n'était surnaturelle.

Le serpent le plus commun de la Martinique fait sa résidence ordinaire dans les champs de cannes , où il trouve de l'ombre et sa nourriture. Sa forme , évidée du milieu de sa longueur à ses extrémités , répond assez à celle d'un fuseau : l'évidure moins filée , qui commence beaucoup plus tard en allant à la tête , finit brusquement , et forme à l'animal un cou distinct , au bout duquel est fichée sa tête , qui déborde le corps ; elle est large , plate , triangulaire , et les angles en sont arrondis ; sa mâchoire supérieure est armée , sur ses bords , de dents courbes ou crochets qui ressemblent assez par leur figure , mais plus encore par leur jeu , aux griffes du chat ; leur racine est dans une alvéole mollasse , qui paraît être le réservoir du suc des plantes vénéneuses : il y

acquiert une telle activité, que la tête de cet animal, qu'on enfouit avec précaution et profondément en terre, pour la dérober aux animaux fouisseurs, en a empoisonné après plusieurs années de sépulture.

Le serpent accroche, et ne mord point; il lance ses crocs dans sa colère, et les retire en déchirant: leur situation naturelle, surtout quand il dévore sa proie, et qu'il est mort, est d'être retirée dans l'alvéole ou sac qui leur sert de gaine, les bouts seulement découverts et collés contre le palais qui les sépare.

A leur racine commence un petit canal par où s'introduit le venin que laisse échapper cette alvéole pressée par l'action même du croc lorsqu'il pique.

Ce canal, recouvert dans la suite de la convexité, comme pour conserver ce suc mortel, et empêcher qu'il ne subisse quelque altération pendant son trajet, ou qu'il ne se répande sur ses bords, commence à reparaitre en petite canelure sur la fin, comme pour diminuer la matière, et rendre la pointe plus aiguë d'une dent creuse et courbe qui insinue la mort dans la

plaie , et qui peut avoir un pouce de développement dans les sujets moyens.

On guérit leur morsure , contre laquelle quelques nègres emploient avec succès des simples qu'ils n'ont jamais voulu connaître , peu sollicités sans doute par la négligence des habitans , en scarifiant les bords de la plaie souvent imperceptible , qu'on baigne continuellement d'huile , et sur laquelle on applique un topique de thériaque délayé dans ce fluide. Ce spécifique , qui , par sa vertu onctueuse , amortit , comme tous les corps gras , l'activité du venin , a pu être employé d'après les animaux à lard , comme le cochon , dont la graisse sans doute le préserve des effets de la matière aussi active de ces reptiles qu'il mange ; on avale aussi de tems en tems de l'huile et de la thériaque. Trois jours suffisent pour la guérison , entreprise à la vérité subitement ; mais le remède le plus prompt , le plus sûr et le plus nouveau est l'eau de Luce , que tout habitant prudent porte avec soi : on en baigne également la plaie qu'on scarifie , et on en fait avaler des gouttes éteintes dans

l'eau , qui agissent sans doute comme dissolvant.

La bouche du serpent, fendue jusqu'au cou , lui permet une telle distance des mâchoires, qu'un individu de grandeur moyenne embrasse le gras de jambe d'un homme. Cet animal, sur un terrain plat, saute un espace égal à sa longueur, et généralement la distance qu'il y a du nœud ou replis qu'il fait à sa queue est la mesure qu'il franchit en s'élançant ; son corps répand une odeur douce et fade ; le nègre, qui la sent parfaitement, ne lui cède en rien pour la finesse de la vue ; le serpent est presque toujours le premier aperçu, et coupé aussitôt avec le même coutelas qui moissonne la canne : sa mort ne retarde que d'un instant la coupe du roseau dont il était le gardien et le conservateur.

Le serpent *suppe* sa proie : son gosier est comme une filière, et un individu de six pieds de long, sur six pouces de circonférence, avale un rat ou une poule de treize à quatorze pouces de volume : l'animal, alors lourd et pesant, immobile et

Le serpent avale sa proie sans la mâcher, il la suce sur, etc.

d'une forme hideuse , digère pendant huit jours plus ou moins. (1) C'est sans doute dans cette attitude , où il a l'air de réfléchir , qu'il fut aperçu lorsque de l'emblème de la finesse , dont le genre humain fut la victime , il devint le symbole de la prudence ; mais c'est dans cette opération qu'incapable d'aucun mouvement il est assailli , et devient lui-même la proie des fourmis.

Dans l'accouplement , où tous les êtres paraissent animés d'une ame nouvelle , ses yeux brillans et pleins de feu , et une agilité de corps surprenante , annoncent plutôt un tourment qui le persécute qu'un desir qui l'agite : des sifflemens horribles et perçans , touchans sans doute pour sa femelle , mais effrayans pour les hommes , paraissent être plutôt le langage de la fureur que de l'amour. (2) Plus prompt et

(1) Hérodote dans cet espace trouve un effet et une attention de la Providence , qui suspend ainsi les armes d'un ennemi de l'homme.

(2) Hérodote , qui enveloppe souvent la vérité du mensonge , a voulu sans doute nous donner

plus agile que cet insecte à qui la nature, bizarrement prodigue, a donné mille pieds, on le voit, par des circonvolutions mille fois tracées en un instant, épuiser tous les préliminaires du plaisir, et, par mille plis et replis, employer tous les tours de souplesse de l'amant le plus ardent ou le plus ingénieux. Un dard qui sert de modèle aux flèches de l'amour et aux foudres de Jupiter, rien moins que dangereux, comme plusieurs l'ont cru, et qui n'est que l'instrument d'un langage toujours bien compris, exprime par son mouvement, (1) plus rapide que l'éclair, les progrès de son desir. Cette forme rampante, qui le rend

une idée de cette violence, lorsqu'il dit, que lors de l'émission de la semence, la femelle, dans ses transports, presse si fort la tête du mâle qu'elle tient dans sa bouche, qu'elle l'écrase presque toujours.

(1) C'est cette rapidité de mouvemens dont il lance ou darde sa langue qui a fait croire qu'il en lançait trois à la fois, ou qu'elle était triangulaire, et qui l'a fait convertir par les peintres de l'antiquité en un dard à trois pointes.

le plus vil et le plus méprisable de tous les êtres , le rend le plus heureux dans ses amours : le toucher , ce sens qui seul établirait la prééminence de l'homme sur les animaux , et dont le degré de finesse , en établissant celui des sensations , fixe aussi celui de la volupté , est exercé chez le serpent avec une étendue qui doit lui faire goûter dans la jouissance , par la facilité des embrassemens , des délices inconnues à tous les autres êtres. C'est dans l'union la plus étroite et la plus intime des corps que les ames se confondent , et le serpent entrelassé autour de sa femelle , comme le lierre autour du chêne , paraît encore jouir quand tous les autres ont cessé. C'est cependant dans cet instant heureux d'une union qui remplit le but et le voeu de la nature que la fourmi ose encore l'attaquer : ses défenses ne peuvent rien contre un si petit animal ; il succombe sous l'effort de la multitude.

Détail sur
es fourmis.

Des enfans au berceau , abandonnés quelques heures , ont été dévorés par les fourmis. La chirurgie a quelquefois recours à cet insecte dans des opérations

d'anatomie : le sujet exposé , peu de jours après le squelette paraît. Les naturalistes s'en servent avec succès pour les petits individus , comme les insectes scarabées , ou petits oiseaux , dont la forme et la robe ne souffrent point d'altération : la fourmi s'insinue jusque dans les plus petits sinus , décharge les fibres les plus minces , et mange tout ce qui pourrait tendre à la corruption.

La canne à sucre que cet insecte dévore paraît , dans les premiers mois , promettre une heureuse récolte ; mais on la voit subitement languir et dessécher : le roseau devient noir. Un champ fourmillé présente l'image d'un champ désolé par le feu.

Quelques quartiers de l'île , plus infestés que d'autres , ont été obligés d'en abandonner la culture : ils y ont suppléé par les cafiers ; mais la fourmi attaque aussi l'arbuste dans son enfance. Le tems seul a sans doute détruit ce fléau à la Barbade : mais le procédé des colons de planter les cannes à six pieds de distance , et de les visiter souvent , a dû beaucoup y contri-

buer. Il est vrai que , pour ne pas perdre un terrain précieux , ils semaient dans les intervalles du maïs ou bled d'Inde. Cette introduction dans la culture en entraîna une dans la nourriture des nègres : la consommation du maïs faisait abroger l'usage du magnioc.

Détail sur
le magnioc.

Cette dernière racine , pelée , grugée ou rapée et exprimée , donne une eau blanche et froide (1) qui empoisonne subitement en agissant comme coagulant. Sa chair , privée de son fluide mortel , (2) ré-

(1) Ce qu'il y a de singulier , c'est que cette racine , qui est presque à fleur de terre , est souvent déterrée et mangée par les cochons et les bœufs , qui n'en éprouvent aucun inconvénient. Il est reconnu que cette racine mangée sans être pelée n'empoisonne point , et il est étonnant que les Indiens n'en aient point cherché son contre-poison dans sa peau : ils ont été long-tems à le découvrir dans l'eau de mer.

(2) Cette eau dépose un marc qui , desséché , donne une poussière extrêmement ténue , et d'une blancheur éblouissante , dont on fait des gâteaux et des espèces de biscuits ; on en fait aussi de la poudre pour les cheveux , de l'amidon , et les poules et les pigeons en sont très-friands.

duite en grumeaux , et étendue sur une platine de fer chauffée par-dessous , achève de perdre son humidité par l'action du feu , et devient manducable sous la forme de grumeaux secs , humectés avec de l'eau. Les Indiens l'appellent alors farine et cassave lorsque sur la platine cette même farine rassemblée et pétrie dans un cerceau , y prend la forme d'une galette très-mince et très-desséchée. La farine , au goût des Indiens , est à la cassave , ce qu'est au goût des Européens , le pain peu cuit et abondant en mie au pain très-cuit et abondant en croûte. Le procédé de cet aliment ne dure qu'un instant ; sa nature , primitivement froide qu'il conserve toujours , tempère l'ardeur du sang qu'allume l'usage des viandes salées et les morues sèches , principaux alimens des nègres. Les blancs créoles en font aussi une grande consommation , et la préfèrent souvent au pain.

Le pain lourd et pesant que donnait le maïs , fait pour des estomacs vigoureux ou accoutumés à son usage dès l'enfance , échauffant , comme tous les farineux , ne

convint point aux nègres, et il fallut l'abandonner.

Procédé insuffisant contre les fourmis.

Le feu auquel on a sacrifié des champs entiers de cannes, l'eau qu'on a fait séjourner sur des terrains fourmillés, (1) le poison qu'on y a semé, ont été jusqu'à présent des procédés insuffisants contre la multitude de cet insecte: le seul jusqu'ici le moins infructueux a été celui d'arracher à chaque coupe les souches des cannes, et de remettre du nouveau plan, (1) de faire des sarclages réitérés; enfin,

(1) On a trouvé à un pied sous terre des couches d'œufs de fourmis de deux pouces d'épaisseur.

(2) La canne vient de bouture: elle fait une souche qui reproduit la pousse d'après. Il y a des terrains où on la laisse repousser deux ans de suite; mais en général les pousses des racines ne valent jamais et ne donnent si abondamment que la canne plantée à neuf: l'aisance et la quantité de nègres décident en général le colon à l'extraction annuelle des racines et à la plantation nouvelle des cannes. Cependant il y a des terrains gras et humides comme au Lamentin, quartier de la Martinique, où il y a des cannes de quarante ans qui donnent le plus beau sucre et en abondance.

d'inquiéter et de fatiguer cette hydre qui paraît renaître de ses cendres.

Une chambre d'agriculture ensemble et de commerce, établie à la Martinique, s'occupe continuellement à modérer ses ravages : c'est à elle à proposer et entretenir dans toutes les académies de l'Europe des prix offerts pour les hommes heureux et estimables qui délivreront l'île du plus cruel de ses ennemis. Le procédé de les fatiguer est trop onéreux et ruineux ; il exige une augmentation de travail, un plus grand emploi de bras, et par conséquent une plus grande consommation de nègres.

CHAPITRE VIII.

Des Nègres.

Dissertation
sur les nègres

CES hommes précieux, sans lesquels l'Amérique serait sans culture, et aux bras desquels les nations de l'Europe doivent leur accroissement et leur puissance, doivent être aujourd'hui employés avec le plus de ménagement possible : ils sont devenus beaucoup plus rares, soit que la population et leur nombre se trouvent diminués en Afrique par l'extraction de soixante mille recrues que les Européens en exportent tous les ans, soit que ces hommes singuliers, négocians et marchandises tout ensemble, plus éclairés sur les besoins des Européens et sur leur utilité personnelle, se soient renchérés eux-mêmes. Ces hommes, aussi plus instruits sur le commerce qui a développé leurs facultés, et augmenté leurs besoins, sont devenus plus recherchés, plus difficiles sur les marchandises d'Eu-

rope, et ont augmenté leur valeur à un point si exorbitant, qu'une tête, ou pièce de nègre, comme s'expriment les colons, qui valait, il y a trente ans, quatre cents livres, est aujourd'hui vendue quinze cents livres, argent des îles.

Le déchet qu'éprouve l'armateur de cette marchandise animée pendant le trajet d'Afrique dans les Indes, et la perte de plus d'un tiers qu'en essuie le colon, est une consommation infructueuse qui en diminue l'espèce et en augmente le prix.

La défection de ces malheureux doit être bien moins attribuée aux affections physiques du climat en Amérique (moins chaud à point correspondant de douze degrés que celui d'Afrique) (1) qu'aux affections morales auxquelles ils paraissent constamment livrés. Les femmes sont moins affectées, aussi éloignées par leur couleur des femmes d'Europe que l'ébène l'est de l'ivoire, leur cœur fut jeté au même moule; volages et légères, leur caractère tient de l'étourderie, et la légé-

(1) *Recherches sur les Américains.*

reté paraît être un attribut commun aux femmes de tout l'univers. Rien ne leur paraît nouveau, parce que les objets les attachent peu, et qu'elles ne font que les effleurer. L'image du plaisir qu'on leur offre et qu'on leur demande les a bientôt fixées, et des instances pressantes, qui ne font jamais que précéder leurs faveurs, sont les seules chaînes qu'elles aient à porter pendant le trajet : parées et revêtues de la seule robe de la nature, on les voit sur le tillac se livrer à une joie folle, chanter, danser et caractériser chaque mouvement par un trait de volupté, ce symbole heureux des climats du soleil. Tandis que les hommes, nus et enchaînés, plus courbés encore sous le poids de leurs idées et de leurs chagrins que sous celui de leurs fers, relégués sous les ponts obscurs du vaisseau, tristes, graves et taciturnes, méditent profondément sur le sort qu'ils ignorent, et regardent d'un oeil morne, et presque effrayant pour les âmes susceptibles encore d'humanité, les danses et les cris d'allégresse des femmes, qui offrent le tableau le plus contrastant

du sanctuaire de la folie à côté du plus noir et du plus rigoureux séminaire.

Le noviciat des esclaves arrivés sur l'habitation est ordinairement d'une année, pendant laquelle ils apprennent la langue du pays et l'usage des instrumens du travail. Les hommes toujours sérieux paraissent bien moins étonnés de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent que livrés à des idées mélancoliques. On craint les réflexions des nègres au-dessus de vingt ans : l'habitude à cet âge a déjà poussé des racines ; c'est celui des passions naissantes, et surtout celui de l'amour dont on redoute les suites. On craint des inclinations qui les rappellent à leur patrie : ils ignorent le grand remède du tems qu'indique seulement la raison, et ne connaissent que la mort, qui les console d'une privation déchirante.

On craint aussi un point de religion de quelques nations, qui leur promet après la mort la vue de leur pays. On sent que le motif le moins pressant doit les déterminer au choix d'une ressource et d'une espérance indiquée par la divinité. Les

Leur éducation.

Crainte des colons sur leurs esclaves.

nègres *Ibo* se pendent plusieurs au même arbre , croyant sans doute faire ensemble le voyage : ce genre de mort , qui est le seul qu'ils emploient , paraît être aussi un point de leur croyance.

A toutes ces craintes et ces désastres qui suspendent et ébranlent la fortune des colons , il est un accident qui peut les ruiner dans un instant ; c'est celui des empoisonnemens. On ne conçoit pas sans étonnement qu'un maître puisse reposer sans frayeur au milieu de trois cents esclaves auxquels souvent il fait supporter un joug dur et rigoureux : ils portent leurs coups vengeurs sur eux-mêmes , sur leurs camarades , sur les bœufs ou mulets au service de l'habitation qu'ils empoisonnent , et sur les plantes qu'ils brûlent. On a découvert quelquefois le traître par des secrets grossiers que permettait d'employer leur superstition ; mais jamais les moyens et les ingrédiens dont ils se servent pour empoisonner. Ce malheur , attaché à la condition des colons , est d'autant plus grand , qu'il paraît sans espoir , en ce que des habitans humains et philosophes ,

qui s'étudiaient à faire le bonheur de leurs esclaves, l'ont également éprouvé.

On est étonné que dans un aussi grand continent que celui de l'Amérique on soit obligé d'avoir recours aux recrues d'Afrique. De tous les êtres (1) générateurs, soit sauvages ou dans l'état de société, le nègre esclave est le seul qui ne se repeuple pas. Les uns ont attribué cette exception et cette marche étrangère de la nature aux empoisonnemens, qui en diminuent la quantité; les autres, plus conséquens, au chagrin de l'esclavage, qui, quand il ne conduit pas les nègres à la mort, leur ôte la faculté et la volonté de se reproduire. Un des principaux obstacles à la population pourrait consister dans l'épuisement de leurs forces : ce n'est pas qu'ils n'engendrent beaucoup, mais les enfans meurent : il est vrai que la chaleur y contribue beaucoup; elle aide les germes à se développer, mais elle accélère la destruction des êtres aussitôt qu'ils ont

Cause de la
dépopulation
des nègres.

(1) Excepté l'éléphant qui ne s'accouple pas dans l'état d'esclavage.

vie , en prématurant leur croissance. Le mal de mâchoire en est la cause principale : ce mal est , comme dit l'abbé Raynal , un effet de la fumée et de l'air frais du matin et du soir qui frappe l'enfant. C'est le tétanos , ou maladie de nerfs , qui , se développant sur une partie déjà affaiblie par la dentition , ôte au nourrisson la faculté de prendre le sein de sa nourrice ; et comme la faim l'a plutôt détruit que le mal n'a eu le tems de faire des progrès , les colons ont attribué très-long-tems cet accident à des malfaiteurs ou aux mères qui cherchaient à détruire leur fruit en leur démontant la mâchoire.

Relâchement
sur la conser-
vation des nè-
gres.

Il ne peut y avoir que la dureté ou l'avidité qui aveugle souvent le colon sur ses intérêts , qui puisse lui fermer les yeux sur les moyens de réparer la masse des inconvéniens qu'il accumule par ses erreurs ; inconvéniens d'autant plus faciles à parer , que les moyens sont dans son cœur. Les femmes travaillent quelquefois jusqu'à la veille de l'accouchement. Les cases des nègres mal fermées et mal jointes laissant pénétrer l'air frais du matin et du

soir, qui enrhumé même les grandes personnes, le feu qu'on y fait pour se réchauffer dans celles qui sont situées sur des points élevés de l'île, et dans toutes pour y faire cuire les alimens, produit une fumée qui, n'ayant aucune issue pratiquée, filtre avec beaucoup de peine à travers les fentes et les joints, et se répand dans l'intérieur de la chambre. Cette fumée est peut-être encore plus pernicieuse que l'air à l'enfant que la mère porte avec elle au travail toujours trop tôt. Déposé à terre sur une natte pour le préserver de l'humidité, elle lui offre un sein maigre et décharné, quelquefois vide de lait : celui que les transpirations ne lui ont pas enlevés, est appauvri par le travail.

De légères attentions que dicte l'hu-

Soins des esclaves que dicte l'humanité et l'intérêt, deux puissans motifs.

manité suffisent pour éviter des accidens funestes qui rendent criminel le colon qui ne les prévient pas : les mères, exemptes de travail au sept ou huitième mois de grossesse, (leur nourriture augmentée selon leurs besoins, les alimens choisis selon la délicatesse de leur tempérament) recueillies dans un lieu particulier, frais,

sain et propre , y déposerai^{ent} leurs fruits : traitées avec les mêmes ménagemens et les mêmes soins pendant un mois ou deux après l'accouchement , les leurs redoublerai^{ent} pour un être auquel elles devraient un adoucissement à leur servitude. Le doux plaisir d'être mère est pour elles un tourment cruel , et la considération dont elles jouirai^{ent} en faveur de leurs enfans ne les dédommagera jamais de la loi , malheureusement nécessaire et conséquente , d'après le système général adopté à leur égard , qui leur en ôte la propriété. Renvoyées au travail avec précaution , la générosité de leur maître le leur ferai^t trouver moins pénible , et les y retiendrait. La tendresse maternelle pourrai^t seule les rappeler aux cris de leur enfant , qu'il ne leur serai^t pas permis de porter aux champs avec elle avant un certain degré déterminé de croissance.

Tous les auteurs de relations sur les nègres crient vengeance contre la dureté des Européens pour cette malheureuse race. Il est bien étonnant que des hommes se soient accordés à traiter avec la

même barbarie d'autres hommes leurs semblables ! Les nègres sont des hommes ; mais plusieurs ont la barbarie ou la bizarrerie de ne le croire pas : ils ne sont point insensibles aux égards et aux récompenses ; un certain nombre d'enfans mériterait aux mères l'affranchissement , ou une volonté libre de travailler. Mais quand les sentimens d'humanité sont étouffés chez le maître , ceux de la nature peuvent bien l'être chez un esclave.

Outre ces causes exposées que fournissent les mères à l'extinction de la race , que peut-on attendre des pères , (comme on l'a déjà fait entrevoir) dont les travaux et les fatigues ont dû diminuer et appauvrir toutes les substances ? L'ennui , l'habitude , plutôt que l'amour , un tempérament plus tiède qu'ardent , malgré les persécutions continuelles de la chaleur , les attire bien plus auprès de leurs femmes que le besoin et l'envie de se reproduire.

Ces remèdes aux effets funestes , dont on vient d'exposer les causes , paraissent peu occuper les colons : ils se plaignent du malheur de leur condition , sans cher-

cher à y remédier. La vue de quelques-uns de leurs concitoyens pleins de connaissances et d'humanité, mais que l'on peut soupçonner de nonchalance (défaut assez général des philosophes) sujets comme eux à tous ces accidens, a éteint chez les uns cette émulation, et ôté aux autres ce courage et cette fermeté qu'exigent les recherches; et le petit nombre d'entre eux, qui ont trouvé les moyens de se repeupler de nègres, et de se passer des recrues d'Afrique, ont passé pour moins habiles qu'heureux.

Si les hommes ne peuvent s'empêcher d'être criminels envers leurs frères, s'il est impossible de briser le joug des nègres, faut-il qu'ils se rendent coupables d'injustice en fermant les yeux sur les moyens de l'alléger? Les esclaves offrent eux-mêmes ces moyens faciles, mais que la dureté ou l'ignorance font traiter de frivoles: ils présentent des fleurs dont on pourrait couvrir leurs chaînes.

L'amour et la musique sont leurs passions dominantes; ce sont celles de tous les sauvages: elles sont portées chez ces en-

fans de la nature à un degré duquel elles n'ont jamais approché chez les hommes en société, trop distraits sans doute par une infinité d'objets qui les entourent, pour ne point laisser échapper ces nuances fines et imperceptibles qui n'agissent que sur ces ressorts infiniment déliés dont paraît être entièrement organisé le nègre. Il n'a d'autre faculté que celle de sentir : le son est comme une étincelle qui va l'embrâser. A peine l'euro péen commence à se mouvoir, que le nègre est déjà dans le transport : un pot de terre frappé d'une baguette ébranle chez lui tous les ressorts de la sensibilité ; ses gestes sont ceux du plaisir, ses mouvemens ceux de la volupté, ses cris, qui tiennent par intervalle aux gémissemens, ce langage des ames sensibles et toujours à l'impatience, suivent la mesure qui lui est imprimée par des acclamations cadencées et le battement des pieds et des mains d'une foule de spectateurs rangés autour de lui en cercle. Ces chocurs bruyans paraissent l'animer, et sont eux-mêmes agités par le son de quelque grelot dont le danseur se charge.

Leur chant monotone , qui ressemble plutôt à des cris entrecoupés , et qui n'a rien d'intéressant que sa mesure , inspire à l'ame une douce mélancolie dont la leur paraît fortement oppressée. Elle donne à leurs concerts cette sombre et presque lugubre expression dont s'enveloppe le langage des ames tendres , et qui paraît tenir autant à leur sensibilité qu'à l'esclavage.

Leur musique , composée d'une note et d'un soupir , produit un mélange de sons trainans et du silence le plus profond , qui rappelle le calme de la nuit , interrompu par le concert des crapauds , dont le cri est doux et plaintif. Leur harmonie a beaucoup de rapport avec celle de ce peuple coassant et nocturne , surtout quant à la monotonie , et fait éprouver ce tressaillement suivi de la langueur.

Leur danse est le contraste de leur chant : celui-ci est triste et lent ; l'autre est célère et fouguese : l'œil peut à peine se fixer sur mille attitudes lubriques , rapides et toujours variées. Le nègre exprime par mille tours de souplesse les différens ca-

ractères de sa passion : d'un dédain toujours simulé il passe à la soumission, ainsi que de la fureur à la tendresse, avec une volubilité incroyable ; mais toutes les nuances sont aperçues, parce qu'elles sont vivement senties : ses yeux ardens sont toujours fixés sur sa danseuse, dont les mouvemens, encore plus lascifs que les regards, n'ôtent rien de cet air intéressant de pudeur et d'innocence que les femmes ont le talent de conserver, même dans ces instans où elles sont entièrement subordonnées à la volupté. Prêtresses habiles de cette déesse, elles savent envelopper leurs sacrifices du voile de la pudeur : c'est celui des mystères et des secrets de leur religion, qui suspend l'étonnement des hommes, attire leur vénération, réprime leur curiosité pour l'exciter, exige de la bonne foi, de la confiance, de la soumission, et surtout de l'amour. A travers la timidité craintive de la danseuse esclave s'élancent des sons étouffés qui sont comme des étincelles du feu qui la dévore, et qu'elle fait rejallir sur son danseur. Les cris de l'homme paraissent

lui être arrachés par la violence de ses desirs , et tous deux font éclater la plus vive impatience de goûter un plaisir qu'ils inspirent à tous les spectateurs.

Apprenez à connaître la passion d'un homme , et vous serez son maître : nulle action ne lui paraîtra rebutante si par elle il peut la satisfaire. L'espoir d'un plaisir innocent et facile appellerait avec empressement l'esclave à son atelier : que la danse , ainsi que les alimens , toujours trop restreints , soient le prix de son travail : si la nature rétablit ses forces , l'espoir d'un amusement lui allégera ses peines , et le plaisir les lui fera oublier.

Entièrement asservis à ces deux passions de la musique et de l'amour , revêtues chez les nègres du caractère de l'emportement , cette dernière est celle à laquelle on leur permet le plus de se livrer , parce qu'alors la tyrannie le cède à l'avidité , et que l'intérêt y trouve son compte. Libres dans leurs choix et dans leurs liens , leur compagne est celle qu'ils aiment , et c'est dans la plus humble des chaumières qu'au retour du travail la nature reprend

ses droits. On ne peut y voir sans attendrissement le soin des mères pour des enfans qui ne leur appartiennent pas. C'est dans ce sombre sanctuaire que l'amour vient enflammer les deux époux des mêmes feux dont il brûle les rois et les esclaves : ils y rappellent un reste de forces épuisées par les sueurs et par les larmes , pour se livrer à une union que la nature sanctifie , qu'une religion qu'on leur professe , et qu'ils ne connaissent pas , leur défendrait , mais que leurs tyrans autorisent , parce que le cri de l'intérêt étouffe toutes les voix. Libres alors , parce que le sommeil enchaîne tous les hommes , ils oublient des fers qu'une lumière funeste vient leur rappeler.

A l'exemple des maisons religieuses, (1)

(1) Il paraît que le gouvernement avait eu , en 1773 , le projet de changer l'ordre hiérarchique dans ses colonies , et de le composer sur le même modèle que celui de Lubeck ; c'est-à-dire d'y mettre des prêtres séculiers , subordonnés à un évêque résident , au lieu des moines qui y sont.

Ce projet ne pourrait avoir que deux motifs :

toujours enveloppées du voile de la décence, aux yeux desquelles tout ce qui

le premier, la perfection du système qui paraît général en Europe de l'extinction totale des moines, dont il devait être regardé comme un des chaînons. Privés, en effet, des ressources du fanatisme et de la superstition, les moines les ont remplacés par l'or qui, dans les siècles de fer, a tant de pouvoir; et comme ils se soutiennent entr'eux politiquement, quoiqu'ils se détestent cordialement, on peut regarder les maisons missionnaires, jacobins, carmes, capucins, etc., par les immenses possessions (a) qu'ils ont aux colonies, comme la base et le plus ferme appui d'un colosse

(a) Les jacobins, carmes, etc., possèdent, par permission du gouvernement, des fonds de terre; mais les capucins, rigides observateurs de la loi de S. François, esclaves surtout du vœu de pauvreté, ne possèdent rien au soleil: cependant aux îles ils vont chaussés, et ne mendient point; ils se contentent du petit trafic des nègres au loyer; et cent nègres à 50 liv. par mois de loyer font 60,000 liv. de rente, que se contentent, par humilité, de jouir à l'ombre, et avec le plaisir du mystère, les capucins de la Martinique, sans y comprendre encore les cures qu'ils exercent dans l'île divisée entr'eux et les jacobins. En mettant les nègres à 50 liv., on cave au plus bas; c'est le prix ordinaire d'un nègre sans talent, que l'on fait matelot pour ramer: car les nègres ouvriers portent jusqu'à quatre-vingts livres.

n'est point rigoureux est une licence, quelques colons, craignant les reproches de leur

mâle ensemble et femelle (a) qui surcharge d'un poids inutile les états si souvent avertis et conseillés de nos jours de s'en débarrasser. Si les jésuites, qu'ils ont laissés extirper (parce qu'il faut savoir se priver d'un membre gangrené pour sauver le reste du corps) n'avaient eu que des ames d'Europe à diriger, ils ne seraient point parvenus à ce degré de puissance qu'ils ne devaient en France qu'aux riches habitations de la Guadeloupe, de la Martinique, de Saint-Domingue, de Cayenne, du Canada, etc.; et en Espagne qu'au Paragay dont ils étaient rois : le royaume entier était l'habitation des révérends pères.

Le second motif du projet, qui pourrait n'être qu'un prétexte du premier, pourrait être fondé sur le scandale qu'ont causé, par leur conduite, quelques moines missionnaires, et sur ce peu de majesté et d'extérieur auguste, si nécessaires à la

(a) L'on ne fait ici qu'un bloc des moines et des religieuses, qui, comme des criminels d'état, ne voient le jour qu'à travers des grilles. On pardonnera cette comparaison à un militaire. Les moines sont commè les embaucheurs qui fournissent de recrues ces asiles de remords et de larmes; mais de tous les tems l'instinct des loups fut de chercher des agneaux.

conscience, n'ont vu dans la liberté d'un changement que l'image de la débauche,

religion, surtout dans un pays où elle est pratiquée et suivie avec beaucoup de restriction. Les moines, à la vérité, ont pour coutume de faire passer en mission aux colonies ce qu'on appellera, dans des états moins respectables, leurs mauvais sujets. On pourrait trouver à reprendre dans cette conduite, si la canonisation, dont les jésuites ont honoré plusieurs de leurs émigrans, ne la mettait à l'abri de la censure. Il est vrai qu'en cela les moines suivent le système du gouvernement, qui a toujours été d'envoyer dans ses colonies le rebut de ses citoyens : (a) on n'a jamais vu que ce fût la méthode des anciens. Ces enlèvemens publics de filles de mauvaise vie offrent quelques contradictions et quelque fausseté dans les combinaisons, en ce que c'est dégoûter les honnêtes gens de se transporter dans un établissement que l'on veut protéger. Ce procédé du gouvernement est celui d'un homme dérangé qui fait des

(a) M. d'Enneri paraissait déroger à ce système, en menaçant les mauvais sujets de les faire repasser en France. Il serait indiscret de punir les européens trop exemplairement devant les nègres, auxquels on doit inspirer la plus grande vénération pour tout ce qui est revêtu d'un masque blanc.

et l'ont effacée par une union légitime , en engageant leurs esclaves au mariage par

affaires , et qui , empruntant de toutes mains , paie de gros intérêts : il prend sans choix des émigrans allemands , etc. , que la débauche et la dissolution rendent inutiles , ou que la mort surprend dans cette habitude que le tems seul pouvait détruire , mais que préviennent trop souvent les fausses combinaisons d'une gestion où l'avidité s'est quelque fois sauvée au travers de la confusion. Un petit nombre d'hommes choisis , renvoyés chaque année à Cayenne , depuis 1763 , sous une administration simple et sage , et surtout sans confusion , donnerait aujourd'hui , en 1777 , une colonie très-florisante.

On peut ajouter à ces trois causes de l'avortement du projet le crédit des moines , l'impuissance du clergé de France à fournir des sujets , et le peu d'empressement de ces derniers à passer dans un pays décrié , (où cependant , comme à la Martinique , les moindres cures valent plus de mille écus , où celle de Saint-Pierre vaut vingt mille livres) opposition qu'il aura trouvée de la part du gouvernement particulier des colonies : le gouverneur et l'intendant , qui partagent à eux seuls toute l'autorité , n'auront vu dans la personne d'un évêque qu'un troisième chef , un surveillant , et

des récompenses. Mais le mariage, considéré politiquement, est inutile : l'état des enfans est assuré ; ils sont esclaves, et appartiennent au maître. Et considéré religieusement, il serait peut-être imprudent, et deviendrait sacrilège.

L'hommage public et sacré qu'on fait à l'autel de sa liberté est un sacrifice cher et généreux par lequel deux époux se donnent mutuellement des preuves qu'il ne suffit pas seulement d'être tendre pour sentir. L'Amour, qui préside à cette céré-

peut-être un prépondérant dans les affaires par son rang et ses richesses, au lieu que les moines subordonnés, quant au spirituel, à un de leurs égaux, auquel on donne le brevet de vicaire-général ; et quant au temporel, particulièrement à l'intendant, réduits à un petit nombre précis pour le culte divin, dispersés dans la colonie où ils exercent des cures, offrent à la politique, qui ne doit rien dédaigner, et à qui rien ne doit être indifférent, ces secours que les connaissances qu'ils sont à portée de prendre leur permettent de donner. Utiles, par-là, au gouvernement dont ils ont souvent besoin de l'indulgence, et dont ils dépendent, ils lui sont parfaitement soumis et dévoués.

monie sainte, sourit à un serment qu'il croit être indiscret; mais que son sourire devient forcé lorsque enchaîné lui-même au sortir du sanctuaire il ne sert plus que d'ornement au triomphe de l'amitié! Une abjuration mutuelle des volontés, un échange de ses desirs, une entière abnégation, un abandon de soi-même sont des nuances trop fines d'un sentiment que tous les yeux ne peuvent saisir. Le nègre est trop peu éclairé pour apercevoir dans ces liens sacrés une nouvelle et douce obligation, et même un motif pressant de s'aimer; son ignorance ne lui montrerait que la contrainte et un motif de se haïr. Il est trop près de la nature pour connaître et suivre les lois de la constance, dont les mœurs et la raison sont les seules interprètes: les chaînes qui lient ses bras seraient insuffisantes pour son cœur; il ne pourrait être heureux que par un crime, et à coup sûr il serait criminel à cette époque remarquable. L'intérêt et l'humanité, éternellement rivaux, se trouvent d'accord pour combattre la loi qui le forcerait à toute autre impulsion que celle de son cœur et de la nature.

 CHAPITRE IX.

*De la culture des terres aux colonies ,
des obstacles que présente le commerce
à une nouvelle méthode , et plaintes
réciproques des négocians et des co-
lons.*

De la cul-
ture.

LES difficultés du service et de la manutention des nègres , qui attaquent en même tems l'intérêt et la conscience des colons , devraient les éclairer sur les moyens qui suppléeraient à la nécessité d'un aussi grand nombre. Ce préjugé bizarre , enfant du génie qui le créa , et de l'ignorance qui l'allaita , les aveuglera sans doute long-tems sur des procédés faciles , et le petit nombre d'exemples que quelques-uns d'eux ont déjà mis sous les yeux. Plusieurs croyaient et croient encore que leurs plantations demandaient à la terre une façon que les bras des nègres pouvaient seuls lui donner. L'expérience

a cependant démontré que la canne poussait également dans une terre sillonnée, comme dans des trous faits avec la bêche : le fer d'une charrue ferait l'ouvrage d'un grand nombre d'esclaves employés alors aux manufactures, aux récoltes, aux sarclages, aux terrains montueux et trop inégaux ; on abandonnerait aux animaux tout le terrain plat qui pourrait leur convenir.

On eut encore besoin de l'expérience pour ôter un bandeau qu'imprimait fortement le préjugé : on craignait que le fumier nuisît à la canne, et que le sucre n'en contractât un mauvais goût. D'ailleurs, disait-on, nos terres portent depuis cent ans sans fumier : des terrains neufs et des plantations comme la canne, qui fume son champ elle-même par le grand nombre de ses feuilles, ont dû conserver un engrais suffisant pendant un grand nombre d'années ; et l'on ne fut persuadé que long-tems après qu'il fallait aider la nature.

L'expérience instruit et éclaire les hommes, mais ne les décide pas : la domina-

tion impérieuse de l'habitude , et celle de la nonchalance , peut-être encore plus invincible , à laquelle le climat paraît avoir soumis les habitans des pays chauds , s'oppose à toute innovation. La difficulté d'avoir des laboureurs , les gages considérables qu'ils exigent font rejeter une nouvelle méthode , d'ailleurs improuvée du commerce , que verrait par-là tomber une de ses branches les plus riches , et dont la chute ébranlerait le corps entier , en diminuant les fournitures de viandes salées , des morues , des marchandises sèches , et pour la consommation à la Martinique de plus de quatre-vingt mille nègres , qui seraient dès-lors réduits peut-être à la moitié , et plus ou moins dans les autres colonies , en proportion de la quantité de terrain plat et inégal.

Le commerce , qui , comme on voit , trouve un avantage à ne pas laisser introduire cette nouveauté , en a même le pouvoir. Ses agens d'Amérique et d'Europe sont devenus si gros créanciers par les avances qu'ils ont faites aux colons , que ceux-ci ne sont plus que les géreurs de leurs

habitations , par conséquent dans le cas de recevoir la loi sur leur gestion : le fonds ne leur appartient plus. Il est vrai qu'ils ne peuvent être dépossédés que difficilement. Aussi règne-t-il une méfiance nuisible entre les colons et les négocians : ceux-ci voient avec regret les dépenses exorbitantes des premiers ; mais ils sont peu éclairés sur leurs intérêts : que feraient-ils de leurs fonds ? Placés aussi avantageusement qu'ils peuvent l'être , ils ne doivent point desirer d'être remboursés : ils éprouvent quelquefois , à la vérité , du retard sur la perception des revenus , en ce que le colon trouve des moyens de soustraire ses denrées à leur vigilance , et qu'ils le voient jouir d'un bien qui leur appartient.

Aux colonies le nègre cultivateur (différent du nègre domestique) est au colon ce qu'en France la charrue est au laboureur ; il ne peut être saisi pour l'acquittement des dettes. Le négociant se plaint d'une forme trop favorable au débiteur , qui le met à l'abri des poursuites de son créancier ; mais si elle favorisait trop ce dernier , l'habitant serait bientôt dépouillé

de son habitation. Si le négociant , devenu alors propriétaire , vend , l'acheteur ne paiera que sur les revenus. (On ne connaît point d'autre manière d'acheter aux colonies.) Il ne sera jamais que son gèreur. Ainsi , le procédé exercé sur celui qu'il a dépouillé devient infructueux , et par cela même injuste , en ce qu'il est l'instrument de sa fortune. S'il y met un économe , il n'aura plus à fournir les grosses et somptueuses dépenses qu'un propriétaire doit à lui-même et à son état. Saint-Domingue en fournit un exemple : tous les propriétaires, gros terriens , et jouissant de gros revenus , demeurent en France , et n'ont que des économes sur leurs habitations. C'est un vice de cette colonie qui l'empêche d'être aussi florissante qu'elle pourrait l'être , et qui , s'il était introduit à la Martinique , porterait une atteinte au commerce de l'île par une diminution de consommation ; et par conséquent à sa splendeur.

Le gouvernement n'y trouverait pas moins un désavantage , en ce que quelle confiance pourrait-il avoir en des hommes

à gages dans les momens où la colonie serait attaquée par l'ennemi? Quelle fidélité pourrait-il espérer d'une classe de citoyens, que la gloire devrait peu toucher, et dont l'état s'opposerait aux grades et aux grâces honorifiques, seules récompenses que le souverain puisse conférer aux habitans déjà opulens, lorsqu'ils ont défendu leur colonie avec valeur.

Le seul avantage qu'il y trouverait serait une augmentation de douze esclaves exempts de capitation, faveur dont jouissent, par un privilège attaché à la noblesse, chaque personne des deux sexes établie ou à leur majorité : (1) mais cet avantage est

(1) Pour ajouter au grand chapitre des inconséquences, on fera observer à ce sujet que le législateur, prenant dans son vrai sens le mariage qui identifie les deux époux, ne les a vraiment fait jouir que des droits d'un seul. Le veuf reprend les siens, à la vérité; mais la veuve n'en conserve que la moitié, comme si l'autre moitié d'elle-même était éteinte, tandis que dans le célibat, pour accompagner l'inconséquence d'une contradiction frappante, elle jouissait pleinement de

trop faible en raison de la grandeur de l'inconvénient, et l'on peut conclure que le gouvernement et le commerce sont également intéressés à entretenir, par des rapports d'intérêts, une liaison intime entre le négociant et l'habitant. (On pourrait même appliquer à ce sujet cette sentence romaine : *ex privatis odiis respublica crescit.*) Il doit pour cela balancer le pouvoir du premier, et la résistance du second, par des formalités respectées de justice. Le négociant y trouvera un plus grand débouché de ses denrées, et une augmentation de ses capitaux; et l'habitant, intéressé à se liquider ou à diminuer ses dettes, s'il ne peut se résoudre à une économie ou une restriction dans ses dépenses, qui serait nuisible à son créancier, épuisera ses connaissances et tous les secrets de l'industrie à simplifier la culture de ses terres, et à en tirer le meilleur parti.

l'exemption. Ce législateur, sans doute, devait être meilleur traitant que père de famille, et devait mieux donner un projet de finance qu'un projet de population.

Le commerce de France surtout aurait d'autant plus de tort de s'opposer à une méthode d'autant moins frayeuse de culture, qu'elle lui donnerait les productions des colonies à meilleur marché, et qu'elle diminuerait les consommations, que les Anglais fournissent à son détriment à une grande partie des colonies françaises. D'ailleurs, l'avantage des empires qui reçoivent leur splendeur de l'extension de leur commerce, et celui du commerce même, doivent le céder aux droits de l'humanité : ce sont les premiers de tous. Elle doit diriger, et fixer sur une méthode qui sera par la suite avantageuse, l'attention du gouvernement, qui doit faciliter l'envoi et protéger la résidence des laboureurs habiles d'Europe ; et, secondant les habitans qui voudraient se soumettre à l'expérience, y incitant les autres, et même les y obligeant, il ne sera jamais blâmable de forcer les colons sur leurs intérêts.

De vastes terrains neufs et fertiles au milieu de la Martinique, impraticables pour former des habitations à cause de leur éloignement de la mer, et des préci-

Procédé utile et particulier à la Martinique.

pices qu'il faut traverser pour y arriver , offrent des herbes en abondance. C'est dans ces emplacements , qu'une pépinière d'animaux agricoles , créoles et acclimatés , auraient bientôt fait cesser l'importation des bœufs de la nouvelle Angleterre , de ses chevaux et de ceux de la côte d'Espagne. La Martinique renfermerait ainsi dans son sein , sinon une quantité suffisante , du moins une assez considérable d'instrumens agricoles qui , employés par des mains habiles , économiseraient les nègres , les soulageraient dans leurs travaux , et ménageraient des têtes précieuses. Ces pâturages mis en valeur enlèveraient à l'Angleterre pour près de quatre millions de bœuf salé , de beurre et de chandelle que la France tire d'Irlande pour fournir cette île. L'argument que tire l'auteur des Intérêts de l'Europe pour prouver qu'il vaudrait mieux que la France trouvât une pareille consommation à Saint-Domingue , dût-elle la tirer d'Angleterre ; (en ce que , dit-il , les herbages y occupent un terrain qui pourrait produire des denrées plus chères et précieuses) cet argument , dis - je , devient

nul pour la Martinique, où le terrain proposé est impraticable à tout autre objet. La France, enlevant à sa rivale des droits usurpés sur elle, diminuera ce commerce si pénible à l'industrie et à l'humanité, que Louis XIII ne permit que pour l'établissement du christianisme, et qui interdira toujours les moyens et les volontés de civiliser l'Afrique, seul motif qui puisse excuser le crime des conquêtes.

La culture des terres, partagée entre des bêtes et des hommes, en diminuant la quantité de ces derniers, diminuera une consommation qui, comme on l'a dit plus haut, pourrait exciter les murmures des négocians de la métropole. Ils se sont déjà plaints souvent qu'une partie des denrées de la Martinique n'abordaient pas jusqu'à leurs ports, et qu'elles passaient d'emblée à l'étranger : ils plaident en même tems la cause du prince, dont les douanes étaient moins nourries ; mais leurs plaintes étaient injustes, en ce qu'elles portaient sur une préférence gratuite que les habitans donnaient à l'étranger : elle était dictée par la nécessité. Toutes les lois viennent échouer

contre un empire aussi absolu : aucun négrier de France n'arrive à la Martinique , soit que ces négocians , resserrés dans le commerce d'Afrique par la seule possession de Gorée qui lui est restée , ne puissent pas fournir toutes ces colonies , soit que le crédit qu'on leur demande les épouvante ; (1) ils passent tous à Saint-Dominique , et les Anglais sont en possession , à la vérité , de fournir de nègres toutes les îles du vent.

(1) Voilà un des effets de cette méfiance qui règne entre les colons et les négocians. Les habitans de la Martinique sont presque tous obérés et débiteurs. L'impossibilité ou les difficultés qu'ont les négocians qui font la traite des nègres de se faire payer en recourant à la loi juste qui fait exécuter tout débiteur, les épouvante sur le crédit et sur la livraison des nègres qu'ils portent ailleurs, à moins que , par une politique raffinée, il n'y ait des articles secrets dans le traité de paix de 1763, par lesquels les Anglais fourniraient les îles du vent, sous, cependant, le voile décent de l'interlope que le gouvernement particulier des colonies tolère par une nécessité qui paraît, et qui, en effet, forcée, mais qui peut être volontaire et convenue.

Il est une maxime de commerce que la pluralité des choses vendues les tient à bas prix, et pour obtenir une diminution sur ces cargaisons d'africains, les habitans prennent aussi des farines de Philadelphie, qui surpassent par leur blancheur celles de Moissac, mais plus sèches, moins grasses et moins onctueuses; des bœufs salés et des morues que les Anglais leur portent ou leur font passer par la voie de l'interlope. On sent que les denrées que le colon peut seul donner en échange sont en trop grande quantité pour n'avoir pas éclairé les négocians sur le tort que fait au commerce de France une pareille diversion.

Les habitans de la Martinique ne demanderaient pas mieux que de recevoir leurs consommations de la métropole, dussent-ils les payer plus chers : ils n'auraient point à supporter les hauteurs d'une nation que le commerce rend arrogante, tandis qu'il entretient chez les autres cette égalité qui réunit les hommes. Naturellement fière et impérieuse, elle se prévaut de leurs besoins,

en leur imposant des lois rigoureuses sur la forme des ventes et des achats.

Une cargaison de nègres arrive à la Dominique ; (que sa situation entre la Guadeloupe et la Martinique a rendue l'entrepôt des îles du vent) on en fait des lots de dix ou de vingt , plus ou moins , et on les met à l'encan. L'examen n'en est pas permis. Cette manière commode et lucrative pour le vendeur , toute aveugle qu'elle est pour l'acheteur qui a encore à essayer les difficultés périlleuses de la contrebande pour parvenir sur son habitation , est encore plus sûre et moins coûteuse que la méthode de les attendre dans l'île , et de les recevoir du navigateur anglais , qui se fait payer chèrement les risques de l'interlope , et qui peut donner impunément les plus mauvais , en profitant des difficultés et même de l'impossibilité où est , par les mêmes risques , l'acheteur de les lui renvoyer après une épreuve nécessaire de quelques jours.

Cette loi dure , cette incertitude dans les achats ne sont pas les seuls motifs qui engageraient les habitans à préférer des né-

griers français : ils ont taxé les Anglais de mauvaise foi ; ils les ont accusé de faire boire de l'eau de mer aux nègres pendant le trajet , soit en abrégeant la vie de ces malheureux , ou pour multiplier leurs ventes , ou pour tenir les colonies de leurs rivaux dans la médiocrité. On aime mieux ici regarder cette horrible accusation comme des clameurs qu'arrachent les entraves de ce commerce , et attribuer la défection des esclaves aux causes naturelles du climat et du chagrin , que de croire à une action atroce qui ferait frémir l'humanité , qui blesserait tous les principes de la morale , et qui mériterait à ses auteurs l'exécration de l'univers. L'accusation , quoique fausse , d'un crime , lorsqu'il est énorme , porte atteinte à l'innocence , et rend presque criminel l'accusé. La conviction n'est pas toujours nécessaire pour être réputé coupable : on n'est pas seulement malheureux d'avoir une telle réputation ; et la philosophie , qui écoute de sang froid les bruits d'une imposture aussi grave , est alors un mauvais guide , et la conscience qui ne dit mot un mauvais juge.

Quel contraste, quelle imputation à côté des éloges ! quel crime auprès du triomphe de la vertu ! quel trait sombre et noir à côté de l'action saillante et généreuse dont les angleterriens viennent de s'illustrer en brisant des chaînes dont l'éclat s'est fait entendre dans les quatre parties du monde ! Ce trait, qui annonçait un dégoût insupportable pour la servitude, devait être regardé comme un signal auquel on ne pouvait se méprendre. Les chaînes des esclaves brisées et suspendues sont les drapeaux sacrés sous lesquels les nouveaux angleterriens marchent fièrement à grands pas à la liberté. Jamais cette divinité ne vit ses temples décorés de trophées plus glorieux. Déposés aux pieds de sa statue, ces fers seront un monument éternel de deux époques remarquables en morale et en politique, du trait le plus sublime et le plus généreux, et de la liberté de l'Amérique, qui devra son affranchissement à l'arrogance et à l'avidité d'une portion de citoyens qui, voulant imposer à l'autre un joug injuste et rigoureux, perdit et fit perdre à l'Europe la source de sa puissance et

de sa splendeur. La liberté, dont les Anglais parent orgueilleusement leur devise, fut le motif de l'émigration des angleterriens. Pressés et étouffés sous l'avarice de leurs frères injustes, cette flamme pure et sacrée qui les animait, et qu'ils portaient dans leur sein, s'est développée avec une nouvelle furie : son explosion a jeté dans les âmes la plus ferme résolution, dans les cœurs le courage le plus intrépide, dans les esprits la plus vigoureuse activité. L'enthousiasme est à son comble ; le serment est dans toute sa force ; l'univers a les yeux fixés sur eux, et les vœux de tous les sages les attendent au triomphe : ils n'auraient cependant jamais songé à se soustraire à la mère patrie, ni peut-être ambitionné l'indépendance, si chaque puissance européenne avait gardé une portion de ce grand territoire. Les Provinces-Unies ne se séparèrent de Philippe II qu'à cause de la tyrannie et de l'oppression de ses ministres, et parce qu'il était maître d'un terrain qu'il ne pouvait ni défendre ni garder. Les conquêtes des Portugais entre les mains des Espagnols furent le partage des

Hollandais rebelles, comme celle de la France et de l'Espagne entre les mains des Anglais deviendront celui des angleterriens révoltés.

C H A P I T R E X.

Histoire des commissionnaires négocians. Suite des plaintes de ceux-ci avec les colons ; et procédés du gouvernement pour les faire cesser.

LA chambre de commerce de la Martinique, qui justifia judicieusement la livraison des denrées de son île, et la préférence donnée aux marchandises anglaises, nécessitées sur la fourniture des nègres que laissaient faire les négocians français, se plaignit à son tour, et avec raison, des extractions furtives des vins de Bordeaux que les Anglais faisaient chez les commissionnaires de Saint-Pierre.

Ces plaintes remontaient à l'établissement de ces derniers à la Martinique. Ils ne devaient faire que le commerce de commission ; mais par abus ils sont devenus négocians. Les longueurs qu'amenaient aux capitaines marchands les difficultés d'aller faire leur cargaison dans les habita-

Dissertation
sur les négoc-
ians commis-
sionnaires.

tions apportaient un retard dont souffrait le commerce de France. Des correspondans, placés à Saint-Pierre, tenant leur chargement prêt, accéléraient le retour des vaisseaux, et donnaient au commerce une activité profitable. Le colon, auparavant distrait par la vente de ses denrées, les envoya à ce correspondant tiers entre lui et le négociant de France, en lui donnant un droit de commission. Il put alors se livrer entièrement à la culture, et n'eut plus deux fonctions presque incompatibles, de négociant et de cultivateur. Voilà le côté favorable; mais voici le revers.

Les commissionnaires, qui ont cinq pour cent sur les sucres qu'ils vendent, et à proportion sur les autres denrées dont ils retirent encore des droits de magasinage, sans encourir les déchets du demeurage, etc., doivent fournir au colon, suivant la loi, la convention et la justice, sur le prix des factures de France, toutes les marchandises d'Europe qu'il consomme pour son habitation; mais on ne peut empêcher les cinq ou six plus gros commissionnaires de Saint-Pierre d'établir entre eux le cours de la

place, et de déterminer le prix des marchandises sur le besoin et sur leur rareté. Devenus ainsi négocians, ils font un nouveau profit sur ces livraisons, et font ainsi la loi aux habitans, que leurs dettes empêchent d'éluder.

La facilité que ces derniers ont trouvée de fouiller dans les trésors toujours ouverts de leurs commissionnaires leur a fait perdre de vue toute espèce d'économie. Ils ont accumulé leurs emprunts, et tellement augmenté leurs dettes, que les revenus ni l'habitation ne leur appartiennent plus : ils ne sont plus que les géreurs de leurs biens, qui sont au plus fort créancier ; et la fortune la moins pénible et la plus solide se trouve concentrée dans la classe des commissionnaires, auxquels vingt ans suffisent pour aller jouir à la métropole du fruit de leur négoce.

Toujours surveillans et sévères sur les plus petits trafics qui ajoutent à la masse des profits, ils jetèrent les yeux sur un genre de commerce qui tenait à l'industrie, et qui leur était nuisible.

Les habitans des bourgs allaient eux-

D'une espèce de colportage.

mêmes sur les vaisseaux à leur arrivée de France, achetaient de la première main, à trois mois de crédit, (qui est le cours ordinaire de l'achat) des queues de cargaison, ou des pacotilles des officiers, passagers ou matelots, (choses étrangères à la cargaison de l'armateur) en toiles, en soieries et en choses de mode, et les confiaient à des femmes esclaves, qui allaient les vendre dans les habitations. L'industrie de quelques particuliers avait découvert ce genre de commerce; l'exemple et l'expérience l'étendirent. L'esclave, chargée elle-même de ces marchandises, trouvait sa nourriture dans la générosité de l'acheteur, et tout était profit. De médiocres bénéfices, mais répétés souvent, et la facilité de ce négoce, excitèrent l'émulation de tous, et l'intérieur de l'île fut bientôt rempli d'esclaves errantes, et facteurs des habitans des bourgs, qui devinrent alors les concurrents des commissionnaires.

Cette branche de commerce crût à un tel point, qu'elle réveilla l'attention de ces derniers : ils eurent le talent et le crédit de persuader au gouvernement de la détruire en 1772, et l'exclusion vint encore une fois



retarder la solution du grand problème de la liberté.

Les propriétaires des habitations goûtaient beaucoup cette espèce de colportage : obligés de s'en rapporter au choix de leurs commissionnaires, lorsqu'ils voulaient éviter l'embarras et les frais d'un voyage, ils trouvaient plus agréable et plus commode de faire eux-mêmes leur assortiment, et de satisfaire leur goût et leur fantaisie, qui dans ces sortes de marchandises ont plus de part que l'utilité et le besoin. La combinaison des frais d'un voyage épargnés aplanissait, de concert avec le caprice, les difficultés qu'une augmentation de prix pouvait faire survenir.

Le colporteur, dit l'auteur des Intérêts des Nations de l'Europe, par rapport au commerce, est un tiers inutile et pernicieux entre le vendeur et l'acheteur, en ce qu'il entretient à haut prix ce qui doit être au plus bas. Mais les commissionnaires sont eux-mêmes un tiers entre les négocians de la métropole et les colons : fixant arbitrairement le prix des denrées d'Europe, ils ne virent dans ce nombre infini de colpor-

teurs que des concurrens qui leur enlevaient une partie des effets lucratifs qu'ils auraient dû livrer ; et pour étayer leur argument , ils purent représenter au gouvernement que ce commerce facile , qui demandait peu de fonds à cause du crédit , lequel remettait le paiement après la vente , pouvait augmenter trop rapidement la fortune de beaucoup d'affranchies qui s'en occupaient. C'est ainsi que fut prohibé en 1772 un commerce qui tendait à l'avantage du colon , en multipliant en sa faveur une concurrence qu'appuyait le grand et généreux système de la liberté , mais qui était injuste , en ce que l'habitant faussait la convention faite d'envoyer ses productions à son commissionnaire , lequel , à son tour , manquait à la bonne foi , en lui faisant payer les marchandises d'Europe au-dessus des factures de France.

Destruction
de ce colpor-
tage.

Des frégates anglaises , sous différens prétextes , avec la permission du gouvernement de relâcher , ou la nuit , entraient dans la rade Saint-Pierre , et enlevaient furtivement les vins de Bordeaux que les commissionnaires leur cédaient , à cause du gros

bénéfice qu'ils y trouvaient. Les Anglais, toujours politiques dans toutes leurs démarches, jusque dans les préférences des choses usuelles de la vie, (1) sacrifiaient, à la vérité, au goût d'une liqueur qu'ils aiment, un prix exorbitant; mais en obtenaient l'avantage d'entretenir une cherté nuisible aux colons, et entre ces derniers et les commissionnaires une mésintelligence qui s'opposait à l'activité des échanges, et par conséquent à la splendeur de la colonie. Le prix excessif des vins, auquel leur rareté les entretenait, excita les murmures de la chambre du commerce. Toutes les représentations des négocians de la métropole, des commissionnaires de la Martinique, des colons, et le commerce clandestin qui, fait sans aucun ménage-

(1) Les Anglais, par le traité de 1703 avec le Portugal, conclu par M. Methuen, sacrifèrent leur goût pour les vins de France, en diminuant les droits d'entrée de ceux du Portugal d'un tiers, leur but étant de diminuer le commerce de leurs rivaux.

ment, compromettait le gouvernement ; décidèrent ce dernier, en 1773, à chercher un tempérament qui pût satisfaire toutes les parties lésées, et particulièrement voiler l'indécence de l'interlope.

Tempérament du gouvernement impraticable.

Le port de Sainte-Lucie dut être ouvert aux vaisseaux anglais, qui ne pouvaient recevoir en échange de leur cargaison que des sirops, dont la France permet la livraison à l'étranger, de crainte d'une concurrence nuisible à ses eaux-de-vie. Si Sainte-Lucie ne pouvait compléter la valeur de la cargaison sur un certificat d'impossibilité signé du commandant de l'île, le vaisseau pouvait aller à la Martinique pour achever son chargement. La forme de ce réglément n'est pas nouvelle : elle peut être utile à Sainte-Lucie ; mais, à coup sûr, elle doit être nuisible aux autres îles françaises du Vent, et l'expérience a déjà même prouvé que cet arrangement était impraticable.

M. l'abbé Raynal en trouve l'impossibilité dans trois combinaisons : ou les Anglais entreposeront leurs cargaisons, ou ils la garderont à bord, ou ils la vendront

à des négocians établis au port du carénage Premièrement, ils ne se détermineront jamais à perdre de vue tous les êtres vivans qui demandent des soins journaliers, et à payer des frais de demeurage; secondement, l'attente, dans leurs bâtimens au port, des négocians des îles françaises apporterait une lenteur pernicieuse dans un genre de commerce où tout procédé (même dans toute autre espèce) qui n'est pas le plus actif possible est vicieux; et troisièmement, les colons auraient deux commissions à payer, celle des négocians de Sainte-Lucie et celle des commissionnaires de leur île, ce qui deviendrait ruineux. Le même auteur évaluait à deux cinquièmes le coulage, les voitures et la commission des sirops. L'Anglais surhausserait en raison ses marchandises, si le vendeur ne voulait point supporter cette perte à laquelle il se résoudrait difficilement, accoutumé qu'il est à un prix courant de ses sirops. Mais au tems où nous écrivons l'expérience a dû prouver la fausseté et la justesse de ces combinaisons.

CHAPITRE XI.

De l'inconvénient du droit coutumier aux colonies. Des émigrations des colons, et de leurs somptueuses dépenses à la capitale.

LES défauts de manutention et les vices de gestion aux colonies, dont leurs gouvernemens particuliers s'occupent à chaque révolution, mais qui ne sont plus vus qu'avec indifférence jusqu'à la mutation prochaine, parce que dans l'intervalle où les intérêts particuliers les ont palliés, où les difficultés les ont fait abandonner, ne sont pas les seuls obstacles à la splendeur des colonies françaises. Les fléaux et les calamités physiques qui portent sur leurs productions la base et la source de leurs richesses viennent encore ajouter à la difficulté de les diriger à la plus grande utilité possible. Mais il est encore des inconvéniens moraux, auxquels des droits con-

sacrés par l'usage donnent une sanction respectable , et auxquels il serait peut-être aussi injuste que difficile de remédier , en ce que le procédé qui les détruirait attaquerait une constitution d'état , et en exigerait une nouvelle : cet inconvénient est l'égalité des partages. Quoique nous ayons été prévenus sur ce sujet par M. l'abbé Raynal , nous ne laisserons pas d'en faire une courte analyse.

Les fourmis ne sont pas seules la cause de la chute de plusieurs sucreries ; le morcellement des terres qu'occasionne l'égalité des partages entre les héritiers détruit les manufactures , entretient les autres dans la médiocrité , et annonce leur décadence plus ou moins prochaine.

Le droit écrit , l'image de la tyrannie , qui fait dans les familles un seul heureux , et tous les autres infortunés , dut trouver de tout tems des adversaires , que la personnalité lésée dut rendre encore plus difficiles à vaincre. Le bien qui en résultait de l'état en masse , la facilité que les souverains y trouvaient d'établir leur autorité , en rompant aisément le petit nombre des ri-

Dissertation
sur les droits
écrit et cou-
tumier.

ches par des grâces, et s'attachant le grand nombre des pauvres par des récompenses, cet amour-propre de perpétuer son nom, cette vanité de le faire passer à la postérité, en fixant la fortune sur la tête d'un seul, tandis que la pauvreté l'avilit sur la tête de cent, vint contre-balancer la force des argumens qui devaient le saper vigoureusement. Il s'oppose, il est vrai, à une maxime d'état, généralement approuvée, de la plus grande répartition des richesses; mais le lot d'un chacun ne peut être alors que médiocre, et la nécessité est la mère de l'industrie. Que de savans, de héros et d'artistes lui sont redevables de leur existence et de leur réputation! et que de grands hommes qui n'eussent été que médiocres s'ils avaient eu des biens médiocres! (1) L'abolition, cependant, du droit de coutume dans quelques provinces de France serait peut-être peu politique: ce mélange est un tempérament à la rigueur

(1) On prend ce mot dans toute son étendue: médiocre, n'être ni riche ni pauvre.

du code Justinien ; c'est une ressource pour les cadets des provinces à droit écrit, qui y trouvent à faire des mariages avantageux. On dira peut-être que l'état alors de cet homme marié équivalait à celui qu'il aurait eu par son droit de nature dans un pays coutumier , et que c'est une ame de plus soustraite aux ressorts énergiques de la nécessité ; mais la différence est grande : cet homme , élevé à l'école de cette mère de l'industrie , soumis jusqu'alors à son empire absolu , en connaît toutes les ressources ; il en a analysé toutes les règles : les ressorts ont pris leur pli ; l'émulation est dans son cœur : c'est une partie du corps humain qui, une fois embrasée, cause une flamme inextinguible : les passions et l'habitude à cet âge ont jeté de trop profondes racines.

Le partage égal des terres aux colonies entraînant avec lui la chute d'une sucrerie , les héritiers de ce bien démembré , ne pouvant plus tenir l'état de leur père , viennent en France , où ils se trouvent encore riches , à cause de la différence du prix des choses. L'argent qu'ils

Des émigrations des colonies.

répandirent autrefois séduisit et éblouit le gouvernement, lequel, pour en attirer une plus grande quantité, attribua à la qualité de créole les prérogatives de la noblesse française pour servir dans ses troupes. La capitale en fut inondée : les plaisirs les y retinrent, et ils se jetèrent avec profusion dans la maison du roi. L'inégalité des conditions, qu'avait aplanie l'opulence, fit dans la suite révoquer la prérogative, et on les assujettit à faire des preuves de noblesse. La capitale engloutissait des trésors, mais portait un coup funeste aux colonies. Les créoles, noyés de dettes, retournaient sur leurs habitations, pour l'exploitation desquelles il fallait en contracter de nouvelles avec les commissionnaires; et l'on sait quelle peut être la gestion d'un cultivateur mal-aisé, lorsque, surtout, plus généreux que hardi, il redoute plus les dettes que la pauvreté, et qu'il veut être restreint dans ses emprunts, par la crainte de contracter de trop forts engagements.

Supposera-t-on que l'habitation n'est point démembrée? un des héritiers, dans

ce cas, est obligé de s'en charger, et de faire le partage des autres en argent. Mais il ne peut les rembourser que sur les revenus: il est dans le cas d'un étranger qui achète; pressé alors pour les paiemens, il n'est plus que le propriétaire d'une sucrerie épaulée: (1) c'est un genre de manufacture qui ne souffre pas la moindre atteinte, qui demande à être dans sa pleine valeur, et qui exige pour cela une quantité déterminée et absolue de terrein, d'esclaves, d'animaux de charge, de tirage, et de bâtimens.

Ces émigrations des colons pouvaient attirer aux colonies des hommes oisifs de la métropole; leur indolence pouvait être réveillée par le spectacle brillant et séduisant de l'opulence: mais l'utile est si près du nuisible, surtout dans les gouvernemens! Toutesspéculation ont leurs défauts, et il y a bien de la restriction à faire dans ce que dit M. l'abbé Raynal, « qu'il im-

(1) C'est expression ordinaire: sucrerie épaulée, ou qui n'est pas dans sa pleine valeur.

porte peu à la France que ses marchandises se consomment dans le sein du royaume ou dans ses îles, » en ce que c'est du grand nombre de frets que s'alimente sa marine ; qu'il est très-intéressant en cela, et par rapport aux douanes, d'importer et de consommer le plus possible dans les colonies, à la splendeur desquelles, troisièmement, nuiraient beaucoup les dépenses de leurs habitans faites au dehors.

Le ministère sentit si bien l'inconvénient de la trop grande émigration des colons, que, pour les retenir sur leurs habitations, il tripla la capitation de ses nègres à chaque habitant absent de la colonie. Ce procédé détruit la maxime citée plus haut de M. l'abbé Raynal.

Le ministère avait aperçu l'abus : mais au lieu de prendre un tempérament, il prit le parti violent et injuste de la vexation, et ce principe de l'auteur de l'Histoire Philosophique des Européens dans les Indes, vrai, à certains égards, paraît être aussi employé dans son immortel ouvrage pour tonner sur l'injustice de ce procédé, et appuyer, par une preuve, les cris de la vertu,

de la probité, de l'utilité, du bien, que lui ont arrachés l'humanité, dont il s'est déclaré hautement le défenseur ; l'incapacité des gouvernemens, la dureté des ministres, leurs partialités, les vices, les trahisons, les basses intrigues des cours, enfin ces fautes, ces abus et cet aveuglement des souverains qui désolent un citoyen vertueux ; mais surtout cet amour des rois pour les peuples, qu'ils ne manquent jamais de faire graver à la tête de leurs édits, tandis qu'il ne fait que glisser sur leur cœur plus dur que l'airain qui en imprime le mot sur le papier ; amour qui n'est que de l'indifférence lorsqu'il n'est pas violent, et qui devient un crime lorsqu'il est profané et démenti par les faits.

Cette augmentation d'impôts était d'autant plus dure, que la capitation ordinaire de 30 liv. pour les nègres des bourgs ; 25 liv. pour ceux des sucreries ; 20 liv. pour ceux des caféières, etc., d'ailleurs arbitraire et variable, est elle-même un fardeau d'autant plus onéreux, qu'elle est suivie de recherches toujours pénibles et oppressives des commis, que le gouverne-

ment est d'autant plus blâmable d'employer, que rien n'empêche l'habitant de soustraire à leur vigilance une partie de ses esclaves.

Un nègre de contrebande, entré furtivement de l'île, n'est inscrit sur aucun registre. Les rôles des curés, si utiles pour les dénombremens, sont insuffisans à la Martinique, ainsi qu'aux autres colonies, où tous les nègres ne sont pas baptisés : le domaine est donc obligé de recevoir le dénombrement que donne l'habitant de ses esclaves, et de s'en rapporter à la bonne foi des hommes, auxquels il serait imprudent de se livrer quand il s'agit de leur intérêt, mais qu'il est bien plus injuste de vexer.

Après avoir traité de la Martinique comme colonie, par rapport à sa métropole, nous terminerons cet ouvrage par quelques observations physiques, quant à son local, *et par le rapport qu'elles ont avec le régiment dont nous recherchions les époques.*

CHAPITRE XII.

Observations physiques de la Martinique. Maladie contagieuse qu'y éprouva le régiment de Périgord. Ses causes. Extinction des Caraïbes , et rentrée de ce régiment en France.

L'HIVERNAGE de 1770 , le premier qu'éprouva le régiment de Périgord a la Martinique, lui fut funeste: cette saison critique et pluvieuse , ainsi dénommée par l'image d'un tems dangereux et rigoureux que nous représente l'hiver , (1) commence pour cette île le 3 juillet , et finit le 3 ou 4 octobre. L'atmosphère alors est embrasée par la présence du soleil qui a passé en mai , et qui passe pour la seconde fois sur l'île en août , revenant du cancer à l'équateur. Les vents frais de l'est cessent alors , et sont remplacés par d'autres venant du sud ou sud-ouest , ouest et

(1) Voyez la note de la page 10.

quelquefois nord-ouest : les premiers traversent l'Amérique méridionale, les seconds la nouvelle Espagne et les grandes Antilles, et les autres la partie occidentale de l'Amérique septentrionale. Ces vents de terre, toujours mal-sains, surtout ceux du sud, qui règnent le plus constamment, chassent devant eux des vols de gibiers, qui deviennent alors fort communs aux Antilles, et des nuages chargés des vapeurs des bords vaseux de l'Amasone et de l'Orénoque. Ces nuages s'élevant à peu de distance, à cause des particules pesantes dont ils sont formés, et de la raréfaction de l'air, retombent sur les îles, où ils sont arrêtés par les montagnes, et y entretiennent une pluie continuelle pendant trois mois que règnent ces vents.

Le terrain, alors délayé dans les fonds et dans les marais du Fort-Royal, alors presque entièrement inondés, ouvre une source de vapeurs infectes et corrompues par le soleil, qui les enlève et les joint à la masse des exhalaisons étrangères dont l'air est chargé et déjà putréfié. Le sang raréfié ne trouvant plus dans l'air raréfié

lui-même cette résistance qui comprime les vaisseaux extérieurement, et qui entretient l'équilibre des liqueurs, les gonfle tellement, que toutes les fonctions de la nature en sont suspendues : les transpirations cessent, les sécrétions qu'elles enlevaient sont renvoyées dans la masse du sang, et l'on est en même tems attaqué de deux maladies, inflammatoire et putride, dont des maux de tête et de reins sont les seuls symptômes qui se déclarent vingt-quatre heures avant la mort : on devient jaune, premier caractère de putridité ; les vaisseaux sanguins sont tellement tendus, caractère de l'inflammation, qu'ils se brisent, et produisent une hémorragie qui est toujours le signal de la mort.

Telles étaient les nuances d'une maladie qui fut contagieuse et funeste, en 1770, au régiment de *Périgord*, ainsi qu'elle le fut en 1771 au second bataillon de *Limousin*, et qu'elle l'avait été précédemment, avec des nuances différentes, au second bataillon de *Médoc* et au régiment de *Bouillon*, ainsi qu'à toutes les troupes

qui ont abordé le Fort Royal. Son caractère fut ignoré dans le commencement : la profusion des malades empêchait les observations , et les secours précipités des gens de l'art détournaient ceux-ci de toute réflexion. La putréfaction qui se développait à l'agonie , par des taches noires à la plante des mains et des pieds et aux genèves , fut prise pour du scorbut. Une jaunisse qui venait d'un épanchement de bile dans le sang , et qui le dissolvait , étonna toute la faculté : elle prit cette couleur pour le caractère essentiel et fondamental d'une maladie nouvelle , qu'elle baptisa du nom de *fièvre jaune*.

On saigna jusqu'à dix-huit fois , et on ne saigna point du tout : les malades moururent ; et après la mort on décida que cette maladie était la même que celle de Siam , (1) avec des caractères moins ef-

(1) Ou *matelote* , ainsi dénommée parce que les premiers qui en furent atteints étaient des matelots qui venaient de Siam. On crut cette maladie étrangère et endémique , tandis qu'elle tenait au local , et que la source en était sur les lieux. Les

frayans et moins insurmontables ; que les saignées modérées eussent été nécessaires , en ce que les progrès du mal étaient si rapides , qu'il n'y avait pas d'autre moyen de tempérer l'ardeur du sang que d'en diminuer la masse , afin d'empêcher les vaisseaux de se gonfler et de se tendre

régimens qui abordèrent le Fort-Royal après la paix en furent attaqués. Voici quel était son caractère alors : on était couvert d'une sueur de sang par la rupture des vaisseaux sanguins les plus près de la peau , qui laissaient échapper cette liqueur par les pores. C'est à la médecine à observer , par la malignité décroissante de cette maladie , les progrès de l'épuration de l'air , qui tient au Fort-Royal à un terrain fangeux autrefois , et que l'on dessèche tous les jours , et qui tient en général dans les pays au local. Les points élevés sous la zone torride sont généralement sains : un air libre , renouvelé et toujours agité , en interdit l'approche aux exhalaisons terrestres , que leur pesanteur empêche de monter , et il empêche d'y parvenir cette infinité de petits insectes ailés et extrêmement incommodés par leur murmure , encore plus par leurs piqûres : ils sont confinés dans les bas-fonds , et sont eux-mêmes une attestation de l'insalubrité de leur région.

au point de scission. Cette idée fut cependant combattue, peu solidement à la vérité : on objecta que les saignées auraient ôté au malade les forces qu'il lui fallait pour résister à l'effort des remèdes, et qu'elles l'auraient réduit infailliblement à un état de faiblesse, auquel il eût succombé, même avant que le mal eût empiré. (1) On reconnut qu'on n'avait pas assez insisté sur les évacuations et les bains continuels. L'émétique avait été jugé trop violent : on convint cependant qu'on aurait dû en faire usage ; mais on eût dû, avant tout, consulter les femmes du pays : les personnes qui eurent le bonheur de tomber entre les mains des négresses trouvèrent leur salut dans des frictions de citrons, dans des bains pleins de ces fruits, et dans des draps imprégnés de leur suc, dans lesquels elles tenaient continuellement en-

(1) Ils avaient pour appui de leur sentiment les rechûtes, qui furent presque toutes mortelles. Les convalescens parurent succomber à leur faiblesse. Il y eut peu de convalescences heureuses : on les redoutait presque autant que la maladie.

veloppé le malade , en le rafraîchissant sans cesse avec des boissons d'eau citronnée. On voit que ces femmes s'en tenaient à l'acidité , qui devait agir en précipitant la bile qui était leur boussole.

La constipation assurait l'état de santé , parce qu'elle provenait de la transpiration , et qu'elle le supposait ; mais les alimens dénués de fluide ou véhicule devenaient d'une digestion pénible , et , séjournant trop long-tems dans les intestins , ils causaient une plénitude , et celle-ci l'engorgement des vaisseaux sanguins : de là les maux de tête et de reins , premier symptôme. L'interruption des fonctions naturelles supprimait la transpiration , qui devait être le thermomètre de la santé. Les différentes humeurs , jetées au-dehors par cette voie , rentraient dans la masse du sang : de là la putréfaction. On sent que , pour des hommes surtout non acclimatés , les moyens de prévenir les accidens (1) étaient

(1) Le tempérament sec des hommes leur est funeste au pays chaud. — L'humidité de celui des femmes les met à l'abri de tous ces accidens.

de se tenir le ventre libre, et de prendre beaucoup de bains.

A toutes les causes pernicieuses du climat se joignaient d'autres causes individuelles : le mouvement que fait le Français dans un pays où le nègre même fait tout avec lenteur ; la viande salée , aliment échauffant , et d'ailleurs nouveau pour le soldat ; les travaux du garnier , auxquels on l'employait ; l'usage immodéré des femmes par la facilité qu'il trouvait avec les négresses ; le tafia, ou eau-de-vie de sucre, bien inférieur , par son goût et par son odeur , à l'eau-de-vie de vin , mais moins cher , et dont il était si passionné , que les défenses les plus sévères , appuyées des recherches les plus détaillées , ne servaient qu'à exercer son industrie : elles lui avaient fait imaginer d'en porter et d'en conserver à son quartier dans un bambou creusé d'un bout à l'autre , roseau indien qui lui servait en même tems de bâton. Tout enfin , jusqu'à la méthode de les faire coucher, était pernicieuse aux soldats.

Méthode
pernicieuse
de coucher le
soldat.

Le hamac , dont ils faisaient usage ,

donne au corps une attitude fatigante : une distance d'un seul pied à droite et à gauche , une toile qui prête peu , et d'ailleurs trop étroite , empêchent de prendre la position transversale , qui est la plus commode , et obligent à le pratiquer dans sa longueur. Le corps , dans cette position , suit la courbe que décrit le hamac ; c'est celle d'une corde lâche attachée par ses bouts : la tête est haute ; la poitrine , resserrée et comprimée par les bras , se trouve enfoncée , ainsi que le reste du corps , jusqu'à la bifurcation , où il commence à remonter , de manière que les pieds se trouvent au niveau de la tête ; le corps est porté sur un seul point , qui est la chûte des reins. Les mouvemens que l'on peut faire dans cette situation ramènent toujours au centre de gravité ; et toute la nuit dans la même attitude les soldats éprouvent une respiration gênée , une lassitude en se réveillant , et un engourdissement de membres. L'air frais du matin , si salubre , leur devient funeste : il a bientôt pénétré la toile qui les enveloppe , et fait cesser une transpiration abondante

qu'excite continuellement la contrainte du corps , et l'air naturellement échauffé par le nombre des hommes dans des appartemens sombres et trop peu aérés , défaut des casernes de la ville du Fort-Royal , ainsi que de la plupart de celles de France. Le tems critique passé de l'hivernage , on respire à la Martinique , et même au Fort-Royal , (1) le lieu le plus diffamé de l'île , un air pur et sain. Cette chaleur qui développe les principes de la fécondité , et qui prolonge la vie des vieillards , n'est qu'un ferment destructeur dans les êtres du moyen âge. « Cette trop prompte végétation qui (pour me servir des mêmes termes de M. Raynal) empêche les herbes ou fourrages d'être suffisamment digérées par la nature , » et qui les tient en effet très-courtes , porte aussi sur les êtres vivans , en prématurant leur accroissement , l'éducation (2) et tous les périodes du dévelop-

(1) On parle ici de la ville , le fort à laquelle il a donné son nom offrant , par sa situation élevée , un séjour frais et sain.

(2) M. GUENAU DE MONTEBELLARD , *Histoire des Oiseaux* , article Étourneau.

pement animal étant abrégés en raison du degré de chaleur. C'est d'après ces mêmes principes qu'un auteur (1) dit que « les

(1) *Recherches sur les Américains*, par M. de P***. Le système de cet auteur est fondé, non pas tout à fait sur la chaleur, mais sur l'imperfection de la nature en Amérique, nouvellement sortie de dessous les eaux. Il n'a trouvé ni férocité, ni grosseur chez les animaux, point de crinière sur le cou des lions, point de courage chez les hommes; mais de longs cheveux sur leur tête, du lait dans leurs mamelles, attributs qui tiennent chez les femmes, auxquelles il les compare, à l'humidité de leur tempérament. Il a enfin trouvé cette partie du globe dans son enfance et dans toute son impureté: multitude de végétaux vénéneux, grosseur monstrueuse dans les reptiles, profusion effrayante d'insectes, et taille gigantesque dans les animaux dégoûtans, qui vont cacher leur forme hideuse dans la fange et le limon dont ils paraissent formés, peuple aquatique des marais, qui atteste en Amérique la retraite récente des eaux de la mer, aux raisonnemens des naturalistes; et aux yeux des théologiens caraïbes et hurons le déluge et le crime de ses anciens habitans. Ils ont dû les trouver dou-

Américains étaient déjà vieux lorsque les Européens étaient encore enfans.»

Mais cette chaleur excessive de la zone torride est tempérée par les vents d'est, qu'on nomme alisés, qui, après avoir traversé les sables brûlans de l'Afrique, et étouffé les habitans de sa côte occidentale, passent la mer, se rafraîchissent sur sa surface, et viennent faire éprouver aux petites Antilles leur plus douce influence : ils entretiennent la salubrité de l'air pendant leur règne, qui n'est interrompu que pendant l'hivernage. Ce mouvement de rotation de la terre, moins ra-

Inconvé-
niens phy-
siques aux îles.

blement coupables, d'après le déluge de sang où les Européens ont plongé leur race renaissante. Sous le pinceau mâle, rapide et vigoureux de M. de P***, l'Amérique est un lieu disgracié de la nature. Donc Perneti, son critique, a pris le contre-pied : il en a fait un jardin semé de fleurs. La nature est comme une médaille ; elle a aussi son revers : ne pourrait-on pas dire que ce revers est moins dans les objets physiques que dans les yeux des hommes ? On ne demandera pas si en morale la contradiction est dans leur cœur.

pide à ses pôles qu'à son centre, ayant à y décrire, dans le même tems, un cercle dans la proportion de celui de l'équateur au polaire, doit, sous la zone torride, y causer des révolutions, et varier la configuration du terrain, en agissant sur les terres à base moins solide, et minées par la mer, qui bat et brise continuellement le rocher à fleur d'eau : on la voit entre Saint-Pierre et le Fort-Royal, du côté du Cap-Enragé, travailler continuellement à des voûtes et à des cavités ; les vagues s'y engouffrent avec un bruit sourd qui annonce la profondeur et l'éloignement, et ressortent en mugissant par des issues fort éloignées. On ne passe point sans frayeur en allant du Prêcheur à l'anse du Seron, en côtoyant le rivage, sous une voûte à hauteur d'homme, qui règne pendant une partie du chemin, et qui est formée dans une terre de tuf par la vague qui monte dans la grosse mer.

Toutes ces causes et les volcans qui reçoivent de la mer leur principal aliment, doivent répéter souvent dans ces contrées des tremblemens de terre.

Le 16 avril 1771 on en essuya un à la Martinique le soir à huit heures (1). Tous

(1) Il arriva un évènement à la Martinique qui mérite les recherches des observateurs. Chacun sait que le premier novembre 1755 le tremblement de terre de Lisbonne fit des ravages le même jour, et presque à la même heure, en Afrique, au royaume de Fès et de Maroc, et se fit sentir de Bayonne à Gibraltar, et du détroit jusqu'en Danemarck, le long des côtes de l'Océan. Ce même jour, pendant le tems le plus calme, sans aucun vestige de raz de marée, la mer monta au vent de l'île de la Martinique, et inonda, à trois reprises consécutives, le bourg de la Trinité. Le même jour, quatre minutes d'intervalle avec le tremblement de Lisbonne firent établir une relation entre ces deux évènements. Si, en effet, celui de la Martinique ne tient à aucune cause particulière, il faudra supposer une veine continue sous terre de la même matière inflammable, si on attribue les tremblemens aux éboulemens des terres que le feu mine; ou simplement une veine vide et creuse, si on les attribue aux vents qui se croisent et qui cherchent une issue, mais qui, dans les deux cas, aura propagé le tremblement dont la secousse aura mis en mouvement les eaux qui re-

les animaux qui, par leur attitude ou par leur instinct, ont une connexion et une relation plus intime avec la terre que les hommes, en furent avertis les premiers, et l'annoncèrent par des cris et des hurlemens qui augmentèrent l'effroi dans la campagne. La consternation fut générale et la-secousse très-violente, mais dura peu : quelques maisons reculèrent sur leurs fondemens, toutes furent lézardées (1), et

posaient sur les terres éboulées ou agitées, dont elle était la base, à moins qu'on ne suppose que le mouvement de la mer, extrêmement agitée à Lisbonne, ne se soit communiqué aux eaux de la Martinique, en formant un courant dirigé sur cette île. Cette supposition admise, la résistance de l'eau et la force du mouvement connues donneraient la solution de ce problème, ferait connaître le tems qu'il faut à l'eau pour communiquer le mouvement : on dirait qu'il faut quatre minutes pour seize cents lieues.

(1) Comme les maisons en bois résistent plus que les maisons en pierre aux tremblemens de terre et aux coups de vent, en ce que les diverses pièces de la charpente, jouant les unes dans les

une heure plus tard les nègres des villes étaient écrasés dans leurs cases, qui furent culbutées. On ne découvrit aucun foyer ni crevasse dans l'île; mais, pendant un mois, il n'y eut pas de jours que l'on ne ressentit dans plusieurs endroits quelque secousse.

Volcan à la
Martinique.

La montagne Pelée, à trois lieues nord-ouest de Saint-Pierre, trop peu haute pour offrir de la neige et de la glace, mais continuellement couverte de nuages, paraît avoir été dépouillée par le feu. Le rocher nu, noir, stérile, et sans aucun brin d'herbe, offre un aspect effrayant : sur sa cime est un lac assez mal sondé, et qui, n'ayant aucune communication apparente avec l'intérieur, paraît être le réservoir des eaux que les nues

autres, peuvent céder quelque tems aux secousses sans tomber, et que leur chute est moins prompte et moins dangereuse, cet évènement fit rétablir, dans les ordonnances, l'injonction aux habitans de bâtir en bois. On dit rétablir, parce que, quelques années auparavant, le feu ayant brûlé la moitié de la ville du Fort-Royal, il avait été ordonné de bâtir en pierre. L'homme se laissa diriger de tous les tems par les circonstances et d'après l'impression la plus récente.

y déposent continuellement. La tradition, appuyée de son aspect affreux, y plaça anciennement un volcan, que l'on dit maintenant éteint; mais c'est un feu qui couve sous la cendre, et qui peut donner lieu aux tremblemens de terre : des eaux chaudes qui en découlent sur le revers du côté du Prêcheur, et qui vont à la mer, attestent des lits de soufre et de feu.

D'autres sources d'eau bouillante dans la plaine du Lamentin, dont quelques-unes sont recouvertes par la mer, mais auxquelles on peut aller à marée basse, attestent le feu qui réside sous l'île.

Plusieurs des Antilles renferment dans leur sein ces grandes cheminées de la nature qui épouvantent les hommes, mais qui les mettent en sûreté en donnant une issue aux flammes. Rien n'implique contradiction en leur attribuant l'Archipel des Antilles, où l'on compte plus de trois cent soixante îles ou îlots, qui ne paraissent être que des débris de la grande terre morcelée par les irruptions de la mer qui la sape au-dehors, et du feu qui la mine au-dedans.

Extinction
des Caraïbes.

On ne voit plus dans ces îles fertiles et situées sous d'heureux climats aucun vestige de ses premiers habitans : un Caraïbe rouge est regardé aujourd'hui avec curiosité. Les premiers établissemens sur ces terres furent cimentés du sang d'une race faible et infortunée, et ne purent être soutenus que par une plus malheureuse encore, qui vint y perdre sa liberté. Pour conquérir et posséder une partie de la terre, il fallut en égorger tous les habitans, et pour la cultiver donner des fers à ceux d'une autre éloignée de 1500 lieues. Le bonheur de l'Europe demandait donc l'anéantissement des Américains et le malheur des Africains. Le souvenir désolant des premiers, et l'aspect déchirant des derniers seront éternellement un contraste bien frappant, mais en même tems bien révoltant, à côté de la splendeur des Européens. La mort, que leur avidité leur fit trouver en Amérique, n'expiera jamais le crime dont ils s'y sont rendus coupables. Les armes qu'ils tournèrent contre eux-mêmes n'ayant plus de sang étranger pour assouvir leur rage, leur dissension, le carnage, et les Anglé-

terriens , dans cet instant , poignardés par leurs frères , sont de justes effets de la vengeance divine , et sont autant de victimes immolées aux mânes des malheureux Américains. Les Espagnols commencèrent le massacre des insulaires des Antilles au quinzième siècle , et les Anglais vont tâcher de les exterminer au dix-huitième.

Ceux-ci , d'accord avec les Français pour s'emparer de leurs biens , donnèrent , en 1660 , les îles de la Dominique et de Saint-Vincent , qui ne leur appartenaient pas , au reste des Caraïbes échappés des carnages précédens , et qu'ils chassaient de leurs établissemens. Cette race (1) fut d'autant

(1) Les nations de l'Europe ne voulurent pas même la charger de fers : le bruit et la vue des chaînes leur eussent rappelé des forfaits que la terre devait ensevelir , mais que l'extinction entière de la race n'a pu faire oublier. Elles aimèrent mieux être des bourreaux inhumains que d'injustes persécuteurs. L'attendrissement et les remords vinrent au secours des malheureux Caraïbes : un crime de plus leur arracha la vie ; mais ils échap-

plus malheureuse, que, suivant les règles de la politique et de l'expérience, elle devait trouver son salut dans l'avidité et la rivalité des usurpateurs, en devenant l'alliée de l'un des deux : mais elle en fut la victime; il fallut la suspension d'une haine éternelle, et le cours des évènements fut interrompu pour l'accabler. Le plus grand nombre de cette petite portion d'expulsés fut à Saint-Vincent, et s'allia dans la suite avec une société de noirs, qu'une tradition dit Africains, et avoir fait naufrage sur cette île, après s'être défait des officiers du vaisseau qui les conduisait, et y avoir été généreusement accueillis par les Caraïbes. Quoiqu'il en soit de leur origine, qu'au fond on ignore, les noirs se brouillèrent avec les rouges. Les Français de la Martinique excitèrent et entretenirent la dissension. Les noirs, forts et féroces, eurent bientôt, avec de tels conseils, exterminé ou chassé les rouges; et le Caraïbe noir, sans aucune diffé-

pèrent à l'esclavage, mille fois plus cruel que la mort, et ils moururent libres.

rence avec les nègres esclaves que le front qu'il s'aplatit, suivant M. Raynal, pour ne point être confondu avec eux, ou, dit-on, à l'imitation d'une manie des Caraïbes rouges, jouit dès lors tranquillement des biens, de la liberté, des privilèges et de tous les droits de ces derniers, que les Européens regardèrent légitimement acquis, parce qu'ils avaient la même sanction que les leurs, c'est-à-dire qu'ils étaient assis sur la base inébranlable de la force. Ces Caraïbes noirs furent donc reconnus possesseurs légitimes, et ils l'ont été jusqu'à ces derniers tems sans contestations; mais le roi d'Angleterre, par un des privilèges de la couronne, concède à son profit tout le terrain qu'il peut conquérir dans le Nouveau-Monde. Ils ont dès lors été traités d'usurpateurs: leur perte a été résolue: d'ailleurs ils donnaient un asile aux nègres marons ou déserteurs des îles voisines; ils laissaient en friche une terre précieuse, et cent autres prétextes aussi solides; et en 1533 (1) les malheureux n'eussent peut-être pas été baptisés.

(1) C'est cette année que Henri VIII épousa

Le chevalier Young , gouverneur de la Dominique , homme estimable et rempli de connaissances que ses voyages lui ont acquises , commissaire pour le roi , et trésorier des fonds provenans des concessions , rassembla les troupes voisines anglaises , et marcha à l'expédition de Saint-Vincent. La vigoureuse résistance que les Caraïbes opposèrent fit tout de suite douter du succès de l'entreprise. Le gouvernement de la Martinique fut prié de ne point fournir aux ennemis des Anglais de munitions de guerre en poudre et en fusils. Mais il répondit qu'il ne pouvait empêcher l'exportation de celles qui passaient par la voie du commerce. Des chaloupes anglaises furent assaillies au débarquement , et coulées à fond. Réfugiés dans leurs bois , les Caraïbes arrêtèrent les progrès des Anglais , qui , percés d'une flèche mortelle et invisible , n'osaient pénétrer dans l'épaisseur des broussailles.

Anne de Boulen , et qu'il fut excommunié du pape dont il secoua le joug.

Les fusils , très-mauvais , que les Français (1) vendent à ces insulaires , en profi-

(1) Les Caraïbes sont amis des Français : ils viennent à la Martinique pendant l'hivernage ; ils y portent des paniers dont les habitans font grand usage , des hamacs d'aloës , de pite tressée en forme de filet , des arcs et des flèches , et en rapportent en échange de la poudre , des fusils et de l'eau-de-vie , dont ils sont extrêmement passionnés. Ils ne manquent jamais de venir en députation saluer le gouverneur et l'intendant à leur avènement. Ils donnent le nom du premier à leur chef , et prennent chacun d'eux celui des principaux de sa suite : c'est leur manière de témoigner leur vénération. C'est ainsi que les empereurs prenaient le nom de César.

En 1772 , le chef de la députation , affublé d'un vieux habit de drap écarlate avec sa broderie , et couvert d'un chapeau à l'antique avec son bord , et qu'il n'ôta jamais , du reste nu , ainsi que son cortège , vint saluer à Saint-Pierre le gouverneur qu'il trouva à table. Sa harangue fut courte : il parla avec cette véhémence qui , comme dit M. Raynal , tient de la colère. Personne n'y comprit rien. Leur visite ne fut terminée qu'après avoir bu à la santé de tous les assistans , chacun

tant de leur ignorance, leur servirent moins que les flèches dont l'usage leur est plus familier, et qu'ils lancent avec une adresse étonnante (1).

en particulier, avec de la liqueur qu'on leur donna avec profusion, et pour laquelle ils témoignaient une passion qui étonna et amusa beaucoup les spectateurs.

Le bâtiment dans lequel ils naviguent est fait d'un arbre creusé; ils le nomment *pirogue*: il va à la voile et à la pagaie (c'est une espèce de rame de trois ou quatre pieds de longueur, que l'on plonge verticalement, et non horizontalement comme la rame.) Comme ils vont fort au large, il leur survient souvent des accidens, mais qui ne leur causent aucun dommage: ils amarent toutes les provisions, jusqu'aux passagers qui veulent bien se confier à leur bonne foi; et lorsque la pirogue chavire, les Caraïbes, qui sont excellens nageurs, la remettent sur l'eau, et continuent leur route. C'est cependant ces hommes, qui sont venus à bout de mépriser et de vaincre un élément, qui seront subjugués par d'autres hommes.

(1) Des douze espèces de flèches que Daniel a ramassées dans sa milice française, d'après Am-

La chaleur, plus pernicieuse que les armes les plus meurtrières, rendait fatigante une guerre offensive contre un ennemi vi-

broise Paré, aucune n'approche de celles des Caraïbes : elles auraient plutôt quelque ressemblance avec celle qui perça Alexandre dans la ville des Oxidraques, où il combattit seul de sa personne contre tous les habitans. Il est dit dans Quint-Curce « que les médecins s'aperçurent qu'elle était dentelée, et qu'on ne pourrait la tirer sans danger, si on n'élargissait la plaie; elle était de deux coudées, ainsi que celles que les Indiens lui lançaient. » Celle des Caraïbes, ressemblante dans plusieurs rapports, avec celle-ci, tant par la figure que par sa longueur à peu près, et par sa vertu nuisible, est un long roseau mince et bien filé, de quatre ou cinq pieds, surmonté d'un morceau de bois de six pouces, très-dur, attaché fortement au fût avec une corde artistement tressée. Cette partie meurtrière, qui, dans beaucoup des anciennes flèches connues, est de fer, est d'une figure pyramidale; les angles des faces sont dentelés comme celles des Oxidraques, et donnent des arrêtes très-aiguës, et si fragiles, qu'elles s'émousent en les touchant. Plusieurs restent dans la plaie en retirant la flèche, et

gilant, invisible et maître des sources des rivières qu'il empoisonnait. Ces bruits, vrais ou faux, répandirent une alarme et une ti-

d'autres la déchirant, elles ont été regardées par quelques-uns comme le seul poison dont cette arme était infectée; mais ce bois, qui a l'air d'être filtré d'épines, est revêtu d'une couche gommeuse et noire, qui a pu, dit-on encore, être appliquée pour sa conservation. Cependant rien n'empêche de croire, et c'est même l'opinion commune, que le suc du mancanillier, combiné avec quelque substance gommeuse, ne soit le vernis de ce bois empoisonné. D'ailleurs, les flèches empoisonnées ne sont point nouvelles; on les retrouve entre les mains des Francs ou Français, attaqués du côté de Cologne par le lieutenant du tyran Maxime, au quatrième siècle. « De leur retranchement ils tiraient aux Romains des flèches empoisonnées, dont les moindres blessures étaient mortelles. »

Les vieux titres de la cruauté sont trop bien affermis pour espérer que l'humanité reprenne un empire qu'elle n'a jamais eu, quoique l'attestent les siècles d'or et ceux de Saturne, bien plutôt inventés pour désoler le sage qui soupire en vain pour leur retour que pour détourner l'ambitieux de ses projets destructeurs, incapable de fixer des

midité qui établissaient la supériorité des Caraïbes, lorsque des propositions pacifiques, en même tems faites des deux parts, terminèrent les hostilités à la fin de l'année 1772.

Plus aisés à vaincre par le raisonnement et par la politique que par les armes, les Caraïbes ne virent point dans des articles qui assuraient la paix leur destruction fu-

nuances si douces. Les plantes eurent toujours du venin pour les cœurs gangrenés. Le serpent et les diverses espèces d'animaux qui parurent faits pour purger les végétaux de leurs qualités nuisibles, et pour mettre les hommes en sûreté contre leur propre ignorance, n'excitèrent que leur industrie et leur jalousie; ils furent regardés comme les ravisseurs d'un bien qui ne leur appartenait pas, et furent recherchés comme les réservoirs d'un trésor avec lequel les hommes pouvaient assouvir leur rage: car on croit que le venin du serpent étendu sur la surface intérieure d'une coquille, dont l'émail ne paraît que plus brillant, sans donner rien à connaître du poison qu'elle renferme, est la méthode qu'emploient les nègres pour empoisonner, en frottant les alimens, ou en jetant dessus de l'eau déposée quelque tems dans cette fatale coupe.

ture et certaine. Leurs bois et leurs forêts impénétrables faisaient toute leur force, et en accordant de pratiquer des chemins dans la partie qu'ils habitent pour la communication et la commodité des transports, ils ouvrent les seules barrières qui pouvaient retenir leurs ennemis.

Des hommes, avec leur seule férocité individuelle, épars et sans discipline, seront bientôt opprimés par des troupes réglées que le terrain permettra d'agir en masse. Les chemins faits pour voiturier des denrées voituront aussi des armes et des foudres, qui auront bientôt achevé d'exterminer la dernière race des Caraïbes.

Les troupes destinées pour les colonies, dont nous avons parlé dans le cours de cet ouvrage, étant entièrement levées, le régiment de la Martinique, composé de deux bataillons, vint relever le second de *Médoc* et le régiment de *Périgord*. Ce dernier, embarqué le 17 mars 1773 sur le vaisseau l'*Union*, de 64 canons, découvrit les Bermudes; et, laissant très-loin à sa gauche le banc de Terre-Neuve, où l'on va ordi-

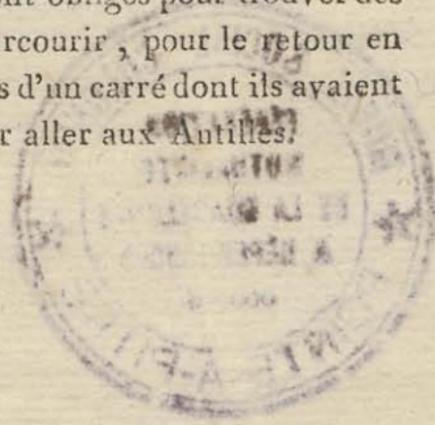
nairement chercher la parallèle de France, et trouver des vents de nord ou nord-ouest, (1) trouva des vents favorables qui le mirent à même de cingler presque droit, et d'arriver en vingt-sept jours à *Brest* le 12 avril.

TABLEAU du régiment de Périgord à son départ pour la Martinique, et à son retour en France.

Anciens soldats embarqués en	
1769.	542
Morts.	209
Variation.	40
Restans.	293

Soldats de recrue, dont 17 engagés à la Martinique, arrivés de l'île de Rhé en 1770, presque tous désér-

(1) Les vaisseaux sont obligés pour trouver des vents favorables de parcourir, pour le retour en Europe, les deux côtés d'un carré dont ils avaient suivi la diagonale pour aller aux Antilles.



teurs, quelques-uns de bonne volonté, et quelques Corses. . . .	694
Morts.	217
Variation.	72
Restans.	<u>405</u>

On voit par ce tableau que le nombre des morts, depuis le 3 février 1770 jusqu'au 17 mars 1773, fut dans la proportion de 1236 à 426, ce qui est à peu près un tiers.

Ce régiment, laissant toutes les recrues qu'il avait reçues à la Martinique, pour être incorporées, suivant l'ordre de la cour, dans le régiment de cette colonie, ramena en France 293 hommes, de 542 dont il était composé à son embarquement, ce qui fait à peu près la moitié de perte.

F I N.



19

E R R A T A.

- Page 6, ligne 22, fait, *lisez* : suit.
- Page 11, lignes 9 et 10, y était compris, *lisez* : était com-
promis.
- Page 15, ligne 23, les ports, *lisez* : le fort.
- Page 17, note, s'appelle, *lisez* : elle s'appelle.
- Page 21, ligne 3, ils désespèrent, *lisez* : ils en désespèrent.
- Page 25, ligne 2, métropole, sources, *lisez* : métropole, sont
des sources.
- Page 26, ligne 11, vive ce, *lisez* : vive le.
- Page 28, ligne 27, forfaits, *lisez* : succès.
- Page 31, ligne 11, précipiser, *lisez* : précipiter.
- Page 32, ligne 2, munis, *lisez* : munies.
- Page *id.*, ligne 17, l'escadre à la, *lisez* : l'escadre la.
- Page 37, lignes 6 et 7, celui qui reçoit à celui qui rapproche,
lisez : celui qui donne, avilissant celui qui reçoit, qui rapproche.
- Page *id.*, ligne 16, des, *lisez* : de.
- Page 45, ligne 3, défaut, *lisez* : vice.
- Page 61, ligne 5, Perréac, *lisez* : Peresc.
- Page 62, ligne 6, avec mépris, *lisez* : avec le mépris.
- Page 64, ligne 21, commer ce, *lisez* : commerce.
- Page 65, ligne 3, féconde, *lisez* : nombreuse.
- Page 66, ligne 6, étagée, *lisez* : étayée.
- Page 68, ligne 15 : repas, *lisez* : repos.
- Page *id.*, ligne 16, ces, *lisez* : les.
- Page 72, ligne 1, sont nouvelles, *lisez* : sont de nouvelles.
- Page *id.*, ligne 15, globe, sans, *lisez* : globe. Sans.
- Page *id.*, ligne 17, peuples; César, *lisez* : peuples, César.
- Page 74, ligne 13, ignorance refusaient, *lisez* : ignorance leur
refusaient.

N 49

No 19

